

● ELECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES

Aux urnes citoyens !

Les dimanches 11 et 18 mars, les Aubervillariens sont invités à renouveler leur assemblée communale et pour certains d'entre eux à élire leur conseiller général. Explications. (Page 18)

AUBERMENSUEL

Magazine municipal d'informations locales

AUBERVILLIERS

N° 104, mars 2001 ● 4 F

RÉSEAU CÂBLÉ ● AVEC L'INSTALLATION DES PREMIÈRES PRISES

La télé par câble arrive

La télévision par câble devient une réalité. Alors que la construction du réseau se poursuit à grands pas, l'arrivée des premières images est attendue dans les semaines qui viennent. (Pages 10 & 11)



D.R.

● PARITÉ

Les femmes entrent dans la bataille

La Journée de la femme coïncide avec l'entrée en vigueur de la loi du 6 juin 2000. Réactions (Page 9)

● MUSIQUE

A l'affiche de Banlieues Bleues

Le célèbre festival de jazz fait escale à Aubervilliers le temps de 3 concerts. (Page 17)

● LOGEMENT

Un nouveau programme

Arc promotion met en vente des appartements et pavillons, aux Quatre-Chemins. (Page 7)



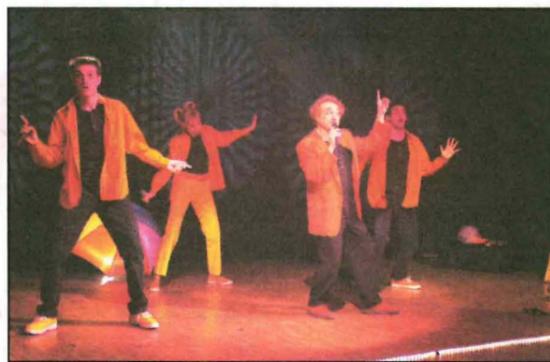
Les vacances de février

De nombreuses activités proposées par les centres de loisirs maternels, l'Omja, et Aubervacances Loisirs ont permis

à des centaines d'enfants de passer de bonnes vacances de février. Petit tour d'horizon en images...



Mix, scratch, passe-passe... les fans de musique ont pu s'éclater dans les ateliers DJ proposés du 12 au 16 février par l'Omja à l'Espace initiatives jeunes.



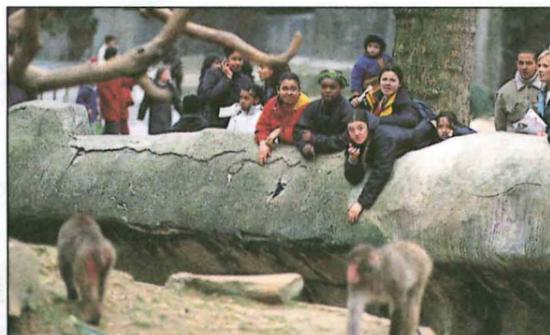
Ambiance garantie les 13 et 14 février avec les Z'Imbert et Moreau qui font chanter quelque 600 enfants des centres de loisirs maternels et primaires.



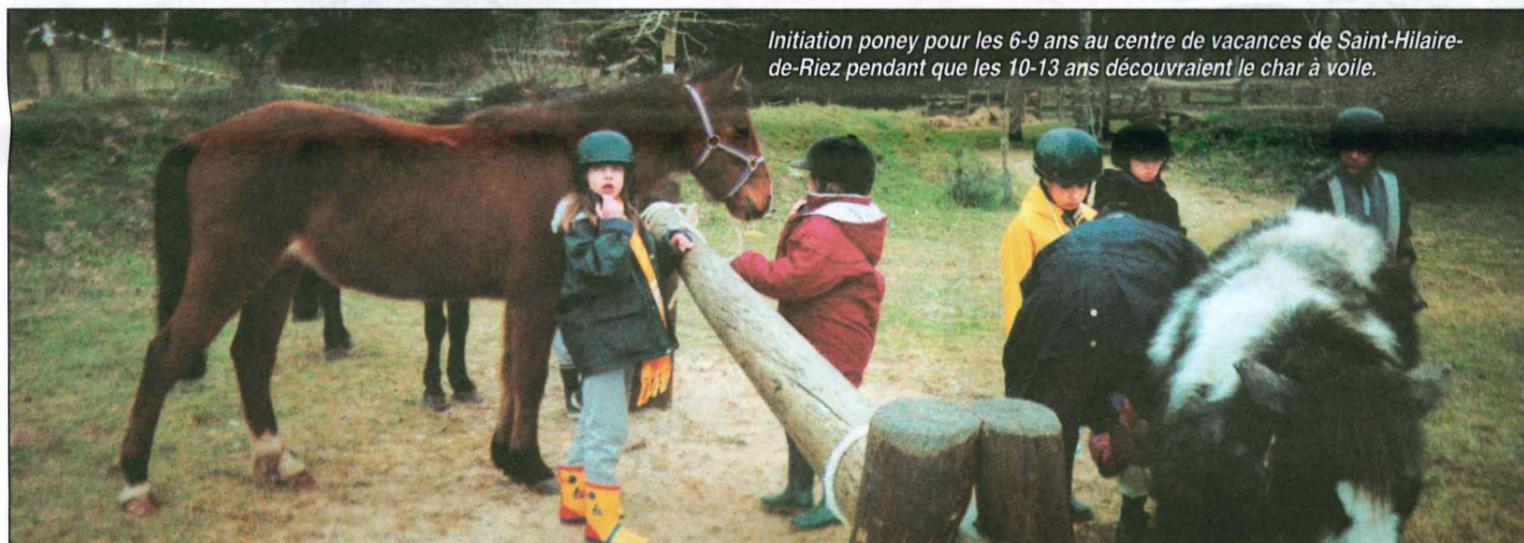
L'association Vivre en Seine-Saint-Denis a organisé un tournoi de foot interville auquel participaient l'Omja et des jeunes d'Aubervacances-Loisirs (en vert sur la photo).



Déguisements chinois pour marquer le carnaval au centre de loisirs Solomon.



Le 20 février, une quarantaine de 10-13 ans des quartiers de la Maladrerie, de la Villette et de Vallès ont découvert la diversité des espèces animales au zoo de Vincennes.



Initiation poney pour les 6-9 ans au centre de vacances de Saint-Hilaire-de-Riez pendant que les 10-13 ans découvraient le char à voile.

Sommaire

Aubervilliers au quotidien

Présentation de la police de proximité
Une intervention contre l'insalubrité
Portrait : Palmyre Bouteloup
Le problème des épaves dans les cités
Le chantier du collecteur
Pantin-La Briche
Une entreprise pas comme les autres : l'Atelier d'Aubervilliers
L'association l'Opéra bleu
Regards sur quelques chantiers
La parité devient une réalité (p. 3 à 9)

L'édito de Jack Ralite

(p. 7)

Dossier

Le câble devient une réalité (p. 10 & 11)

Images

L'actualité au fil du mois de février (p. 12)

Vie municipale

Le compte rendu du conseil du 26 février
Concertation publique sur la construction de la ligne 12 du métro (p. 13)

Sport

La famille Drieux
Trois portraits de femmes (p. 14 et 15)

Culture

A l'affiche de Banlieues Bleues (p. 16 et 17)

Aubervilliers mode d'emploi

Les élections des 11 et 18 mars (p. 18 et 19)

AUBERMENSUEL

N°104, mars 2001
Edité par l'association Carrefour pour l'information et la communication à Aubervilliers, 7, rue Achille Domart, 93308 Aubervilliers Cedex
Tél. : 01.48.39.51.93
Télécopie : 01.48.39.52.43
Directeur de la publication : Guy Dumélie
Directeur de la rédaction : Alain Germain
Rédacteur en chef : Philippe Chéret
Rédaction : Maria Domingues, Isabelle Terrassier, Frédéric Medeiros
Directeur artistique : Patrick Despierre
Photographes : Marc Gaubert, Willy Vainqueur
Secrétaire de rédaction : Marie-Christine Fleuriet
Maquettiste : Zina Terki
Numéro de commission paritaire : 73261
Dépôt légal : mars 2001

5, rue Schaeffer - 93300 Aubervilliers - 01 48 39 51 20

Printemps 2001

Des idées de vacances pour les jeunes

THÉÂTRE DE LA COMMUNE
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL D'AUBERVILLIERS

Saison 2000 | 2001
La Vie en jeu

Feydeau Terminus
d'après trois pièces en un acte de Georges Feydeau
adaptation et mise en scène Didier Bezace
collaboration artistique Laurent Caillon

Jusqu'au 7 avril

Printemps tonus 2001

du samedi 7 avril au lundi 23 avril 2001

AUBERVILLIERS

je désire m'abonner à

Aubermensuel

Nom

Prénom

Adresse.....

Joindre un chèque de 60 F à l'ordre du CICA
7, rue Achille Domart
93300 Aubervilliers

SECURITE PUBLIQUE ● Réunions d'information avec le commissaire

La police de proximité

La mise en place de la police de proximité a donné lieu, début février, à des réunions d'information dans les quartiers. Les habitants ont ainsi pu dialoguer avec le commissaire d'Aubervilliers et donner leur avis sur ce nouveau dispositif de sécurité publique.



Willy Vanquieur

QUELQUES CHIFFRES RÉVÉLÉS PAR LE COMMISSAIRE

- **190** : nombre total de policiers (dont 137 gardiens de la paix) que comptera le commissariat d'Aubervilliers quand l'effectif de la police de proximité sera au complet.
- **22** : moyenne d'âge des gardiens de la paix à Aubervilliers (l'ancienneté a une moyenne de trois ans).
- **4,6 %** : taux d'augmentation de la délinquance enregistré à Aubervilliers en 2000. L'augmentation moyenne départementale est d'environ 8 %. Moyenne nationale: 5 %

A l'initiative du commissariat, une présentation sur la mise en place de la police de proximité a eu lieu auprès de la population. Ici au groupe scolaire Victor Hugo, le 7 février dernier.

On est tous satisfaits d'apprendre que les policiers en uniforme seront dorénavant plus nombreux sur le terrain mais on attend de voir les résultats. » Telle est la principale réflexion qui ressort des réunions d'information sur la police de proximité organisées du 7 au 9 février par Maurice Signolet, commissaire d'Aubervilliers. Au cours de ces rencontres qui ont réuni au total quelque 150 habitants, certains ont souligné que « les actes de délinquance et d'incivilités imputés aux jeunes sont le lot d'une minorité. » Selon eux, « cette police de proximité ne doit pas être perçue comme un moyen de traquer l'ensemble de la jeunesse ».

« Nous en sommes parfaitement conscients, a répliqué le commissaire et ce n'est pas notre intention. Ce dispositif, non plus basé sur des actions réactives à l'événement mais sur l'anticipation, permettra à des policiers polyvalents de se faire connaître sur un secteur géographique déterminé, de créer et d'entretenir de bons rapports avec la population et de répondre à ses besoins. Il ne s'agit plus d'ilotage plus ou moins synonyme de déambulation policière peu effective, mais bien d'une dissuasion forte par la présence donc une sécurisation. »

De 10 heures à 2 heures du matin, les hommes en bleu seront en effet sur le terrain, soit à pied, à VTT ou en voiture. La mission des 16 fon-

ctionnaires par secteur (centre-ville - Marcieux, Maladrerie - Pont-Blanc, Villette - Quatre-Chemins) consistera non seulement à constater les faits délictuels mais aussi à intervenir auprès de leur auteur comme n'importe quel policier. Chaque semaine, ils feront un bilan de leur travail et, à la fin du mois, les chefs de service en tireront un bilan avant de définir des objectifs.

Des formations spécifiques sur deux ans

« Cette police de proximité recevra-t-elle une formation spécifique ? », s'est interrogée une dame tout en soulignant le jeune âge des policiers basés à Aubervilliers. « Les fonctionnaires

ont déjà reçu un enseignement qui sera complété pendant environ deux ans par des formations particulières (capture des chiens dangereux, police scientifique, maniement du tonfa [bâton]...) »

Face à l'inquiétude des riverains concernant la réaction de violence prévisible des délinquants se sentant menacés, le commissaire a été sans appel : « On sait que depuis le 29 janvier, date de mise en action du dispositif, on dérange déjà la population délinquante mais ce mode de fonctionnement de la sécurité publique est irréversible. On sera toujours présents et de plus en plus nombreux, que ça plaise ou non. D'ici quelques mois, nous ouvrirons des postes de

police (1) sur chaque secteur dont un au cœur de la cité de la Maladrerie. Notre présence contribuera notamment à une requalification du site car, aujourd'hui, les gens ont peur et ne veulent plus y habiter. »

Une première évaluation du fonctionnement de ce dispositif de proximité devrait être effectuée dès ce mois-ci. Les chefs de secteur dialogueront ensuite avec la population pour recueillir les problèmes et l'informer des solutions déjà apportées.

Isabelle Terrassier

(1) Les postes de police prévus 89, rue Heurtault, à la Villette dans l'ancien local des ilotiers et à la Maladrerie devraient être ouverts 365 jours par an de 10 h à 18 h.

EURO ● La Maison du Commerce se mobilise

Un concours de vitrines

Première ville de France à s'être mobilisée pour sensibiliser la population à la monnaie unique, Aubervilliers, via sa Maison du commerce et de l'artisanat, a lancé dès le mois de décembre un grand concours de vitrine et une campagne d'information sur l'Euro.

Le mois dernier, six commerçants étaient ainsi récompensés pour la beauté et la pertinence de leur devanture. Le Station Bar du Montfort, la boucherie Lelong des Quatre-Chemins et le salon de coiffure Rivoal du centre-ville se sont vu offrir une médaille et des places pour des dîners spectacles. Le prix de la ville et des consommateurs était enlevé par la boulangerie Blot, Dufour Fleurs et le café-restaurant l'Ambiance dont les responsables ont gagné un week-end dans un Relais-Château en Touraine.

Confiée à Loga Production, cette opération de sensibilisation a associé plus de 50 commerçants qui ont bien voulu jouer le jeu. En retour, près de 700 consommateurs ont pris la peine de glisser leurs bulletins dans les urnes pour désigner les gagnants. Trotinettes, tickets d'entrée à Disneyland Paris et places de spectacles ont été

offerts aux personnes ayant fait le même choix que le jury, composé de représentants des chambres du commerce et des métiers, d'élus et de personnalités. Une réception a réuni la majorité des vainqueurs, le 6 février à l'Hôtel de Ville, en présence du maire, Jack Ralite, de son adjoint au

commerce, Jean-Jacques Karman, et des représentants de la Maison du commerce. Deux autres opérations de cette envergure, toujours sur le thème de l'Euro, sont déjà programmées, la première avant l'été, la seconde en automne.

Maria Domingues



Le 6 février dernier, les six commerçants lauréats du concours de vitrine sur le thème de l'Euro ont reçu leur récompense à l'Hôtel de Ville.

La ville aussi prépare le passage à l'Euro

Le passage à l'Euro prévu pour le 1^{er} janvier 2002 va entraîner un certain nombre de difficultés dans les collectivités territoriales.

A Aubervilliers, pour anticiper les problèmes et préparer en douceur les changements, un comité de pilotage composé de Claude Kroviarski, directeur général adjoint de l'administration, chargé notamment des finances, de Corinne Poulain, chargée de mission Euro, ainsi que de six chefs de service responsables d'ateliers de travail, a été constitué. L'enjeu des marchés publics et des contrats, la gestion de la dette, les documents budgétaires, la mise aux normes du matériel (horodateurs, informatique...), la communication interne et externe sont quelques-uns des thèmes retenus dans ces ateliers auxquels participeront des employés municipaux volontaires ainsi que les chefs de service concernés.

« Le but est que les grandes questions soient posées et résolues d'ici le mois de juin, précise Corinne Poulain chargée du dossier. Le reste de l'année devrait être consacré à la formation avec une information générale en direction des agents ainsi qu'une formation technique pour certaines catégories de personnel comme

les titulaires de régie et ceux au contact des personnes en difficulté (service RMI, CCAS...) »

Le comité de pilotage doit se réunir environ une fois par mois et entend mettre en place une vraie cohérence dans les actions à mener pour préparer le mieux possible le passage à l'Euro. L'un des problèmes à résoudre concernera notamment la mise en conformité de certains appareils comme les horodateurs.

En effet, pendant la période transitoire du 1^{er} janvier au 17 février 2002, les deux monnaies circuleront.

Les services techniques auront donc un choix à faire. Faudra-t-il installer des appareils recevant aussi bien l'Euro que le franc ? Laisser en place quelques horodateurs à pièces ? Imaginer un système de carte ? Outre les services municipaux, la mission Euro projette de travailler avec le Trésor public, les commerçants, les associations...

La population devrait être informée à intervalles réguliers par le biais des publications municipales, des boutiques de quartier ou des personnes relais.

Les fruits de la vaste réflexion engagée devraient être dévoilés dans les prochaines semaines.

Isabelle Terrassier

HABITAT DÉGRADÉ ● La Ville fait réaliser des travaux

Une intervention salubre

Au 32 de la rue Henri Barbusse, la Ville s'est substituée aux copropriétaires défaillants pour faire exécuter des travaux. C'est la deuxième fois que le service communal d'hygiène et de santé active cette procédure salubre pour des copropriétés très dégradées.

Debout dans la cour du 32 de la rue Henri Barbusse, Stéphane Fernandes, inspecteur municipal de salubrité, détaille les travaux qui viennent de se terminer dans cette copropriété construite en 1880. Jusque là, rien d'extraordinaire si ce n'est que ces travaux ont été réalisés d'office, à la demande de la Ville qui va maintenant demander le remboursement aux copropriétaires. Cet ensemble vétuste de 12 logements présentait en effet un danger pour ses occupants.

« C'est le résultat de trois années de procédure », résume Stéphane Fernandes en charge de ce dossier et qui se souvient de sa première visite en juillet 1997. Dans un premier rapport adressé au conseil départemental d'hygiène et de sécurité on pouvait lire « ...présence de fissures dans les



façades, absence d'éclairage, présence d'un câblage électrique anarchique sur la façade arrière, les parties communes sont insalubres... » Comme souvent, la première injonction de travaux est restée lettre morte. Le service communal d'hygiène a poursuivi la procédure jusqu'à ce qu'elle aboutisse, avec le soutien de quelques copropriétaires de bonne foi, à la décision pour la Ville de se substituer à la copropriété pour faire réaliser les travaux de première nécessité. « Le coût final s'élève à moins de 300 000 F, sachant qu'il n'y a rien de luxueux dans ce qui a été exécuté, assure Stéphane Fernandes. On a simplement fait en sorte que les conditions d'habitat redeviennent décentes... »

Rien de spectaculaire, mais l'essentiel a été réalisé. La toiture est neuve, la plomberie et les huisseries ont été remplacées, la cage d'escalier qui accusait la présence de plomb sent bon le neuf, l'éclairage des parties communes existe et fonctionne, les deux bâtiments sont au sec, les habitants bénéficient désormais d'un local poubelles aux normes et toutes les canalisations ont été remplacées...

Des conditions d'habitat décentes

Ce travail de fourmi a ainsi permis à cette copropriété de sortir de la spirale infernale : absence d'entretien, dégradations importantes, aggravation des charges, non-paiement des loyers, endettement des copropriétaires... Grâce à la pugnacité et à la



collaboration étroite des services communaux d'hygiène et de santé, de l'habitat, l'équipe du Pact Arim et de la Préfecture, le 32 de la rue Henri Barbusse a entrepris une cure de jouvence salubre qu'il appartient désormais à ses copropriétaires de continuer...

De son côté, l'équipe du service

Les travaux entrepris ont également permis de détecter une canalisation de gaz défectueuse.

communal d'hygiène poursuit sa mission de lutte contre l'insalubrité. « Parfois il n'y a que la rue à traverser », lance Stéphane Fernandes, en s'engouffrant dans le couloir du n°33 de la rue où on lui a signalé des caves et des parties communes encombrées d'ordures ménagères.

Maria Domingues

PORTRAIT ● Palmyre Bouteloup, infirmière

On l'appelle Mimi de La Villette

Lorsqu'un blessé arrivait on ne regardait ni son grade ni la couleur de sa peau... tout le monde était solidaire. » Palmyre Bouteloup garde de ses années de guerre un souvenir ému où la discrimination sociale et raciale n'avait pas sa place. Bravant l'avis de sa mère, la jeune Palmyre Rocca voulait être infirmière. Dotée d'un sacré caractère, elle obtient son diplôme et part pour l'Indochine. Une vie pas banale commence pour ce petit bout de

femme, d'origine italienne. Après l'Indochine, il y aura le Maroc, la Tunisie puis l'Algérie où sa carrière d'infirmière militaire prendra fin.

En 1960, elle s'installe rue Firmin Gémier, dans un appartement qu'elle occupe toujours et où elle a vécu avec son mari Roger, épousé en 1949 à Hanoï. Quatre ans à la clinique de La Roseraie, douze ans passés au service du docteur Saiz et cinq années dans les établissements Marchal à Pantin viendront conclure une carrière vouée à la santé des autres. « Etre infirmière ne se résume pas à soigner le physique. Il faut aussi soutenir le moral... Les malades il faut les bichonner pour qu'ils aillent mieux... » C'est peut-être ce qui lui a valu, sur les champs de bataille, le surnom de « Mimi de La Villette » et de nombreuses décorations dont la médaille militaire



Palmyre Bouteloup : 44 ans à veiller sur la santé des autres.

franco-britannique. Après le décès de son mari en 1979, et malgré l'horreur de la guerre « parce que c'est moche des deux côtés », Palmyre serait bien repartie donner « un coup de main à Médecins sans frontière. » Mais ses yeux « qui ont vu tant de belles et terribles choses » la trahissent petit à petit.

Mère d'un garçon et grand-mère d'une petite-fille, Palmyre s'est donc résignée à ne plus être utile à ceux qui souffrent dans leur chair.

Le 27 mars prochain, elle fêtera sa 78 année d'une vie bien employée.

Bon anniversaire « Mimi de La Villette » !

Maria Domingues

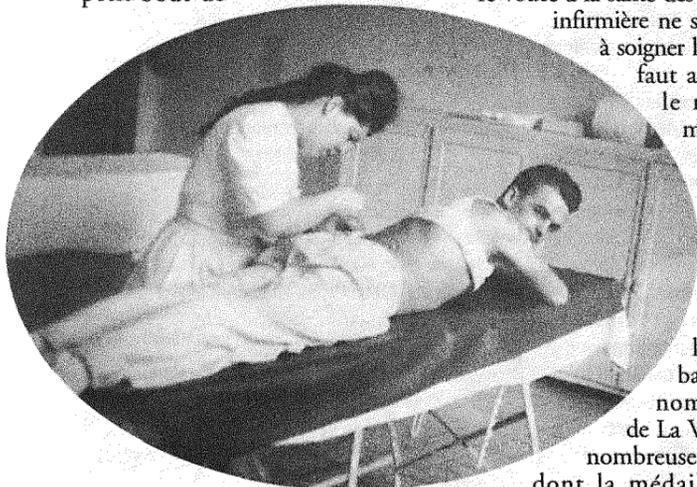
Le chiffre du mois

28 692

C'EST LE NOMBRE DE LOGEMENTS dénombrés à Aubervilliers lors du recensement général de la population en 1999. Le parc a régressé de 2 % depuis 1990 : soit moins 625 logements. Cette évolution résulte d'une disparition partielle du parc ancien non compensée par des constructions aussi nombreuses durant la même période.

Près de 2 logements sur 5, soit 37 %, datent d'avant 1949. Ces 10 756 logements anciens ont fortement régressé depuis 1990 avec 1 788 logements en moins, soit une diminution moyenne de 200 logements par an. En effet, ce parc ancien s'élevait à 12 544 logements en 1990, ce qui correspond à une baisse de 14,3 %.

Les résultats du recensement permettent de constater une résorption de l'inconfort. Si, en 1990, les résidences principales sans baignoire, ni douche, ni WC intérieurs s'élevaient à 2 417 logements, en 1999 ce sont 839 logements qui sont comptabilisés dans la même situation. Le confort des ménages s'améliore par la disparition d'un parc vétuste et par la construction de 1 041 logements depuis 1990 soit 116 logements en moyenne par an.



ENVIRONNEMENT ● Comment se débarrasser des véhicules délabrés ?

Immatriculations

Haro sur les épaves

700 épaves sont envoyées à la fourrière chaque année. Mais les procédures d'enlèvement sont longues et compliquées. Et les riverains s'impatientent. Un nouveau décret devrait faciliter les choses...

Le parking à ciel ouvert du 61-79 Hémet a meilleure allure. Il y a encore quelques semaines, une douzaine de carcasses se décomposaient sur place. Au milieu des autres véhicules. Complètement désossées, du moteur aux garnitures de siège, avec ou sans plaques d'immatriculation, certaines étaient là depuis deux ans ! Un désagrément sérieux pour les riverains. « Quand vous pensez que des gamins s'amusaient là-dedans », s'indigne Jean, un voisin. Au début de l'année, suite à l'intervention du bailleur, la société Ogif (aidée par le coordonnateur de quartier et le service municipal de prévention et de sécurité), la police est intervenue. Toutes les épaves ont été envoyées en fourrière. Avant d'aller à la casse. Mais pourquoi avoir attendu si longtemps ? Cette question revient souvent. Car le cas du parking Hémet est loin d'être isolé. Même si l'on atteint rarement une telle concentration de carcasses en un seul endroit.



Réduites à l'état de carcasses ou encore dotées d'une plaque d'immatriculation, difficile de faire enlever rapidement les épaves qui végètent sur les parkings privés. Mais la procédure devrait bientôt être simplifiée.

Une procédure longue pour respecter le droit de propriété
Volées ou accidentées, rachetées pour les pièces détachées, abandonnées par des propriétaires désireux de s'en défaire à moindre frais, parfois même servant d'annexe à la cave, la plupart de ces voitures seraient bien incapables de rouler quelques mètres et peuvent être assimilées à des déchets. Pour autant, il n'est pas si simple de s'en débarrasser. Une procédure complexe doit être suivie pour respecter le droit de propriété. Autre difficulté, puisqu'il s'agit de parkings privés, la police ne peut intervenir de son propre chef. C'est donc aux

bailleurs et aux syndicats de prendre l'initiative. D'abord, ils devront solliciter le commissariat pour savoir à qui appartient le véhicule. La piste est parfois bien difficile à remonter... S'il existe, il faudra ensuite essayer de joindre le propriétaire par recommandé. Puis, la police sera de nouveau sollicitée pour procéder à l'enlèvement. Au total, plusieurs semaines se seront écoulées. Et, dans bien des cas, les délais s'allongent. Les fourrières, qui manquent

de place, n'ont guère d'intérêt à récupérer des carcasses qu'elles doivent, selon les textes en vigueur, conserver deux mois avant d'envoyer à la casse. La police a d'autres missions jugées plus prioritaires. Des bailleurs sont parfois négligents. Un ensemble de raisons qui explique cet état de fait. Malgré tout, en comptabilisant les épaves retirées du domaine public, ce sont 700 voitures qui ont été envoyées à la casse l'année dernière. Un chiffre qui devrait grossir car

un nouveau décret prévoit de réduire fortement les délais légaux en usage. Il rentre en vigueur ce mois-ci. Une bonne nouvelle. D'autant qu'avec la mise en place de la police de proximité, le commissariat s'est engagé à accentuer ses interventions. Du côté du Pont Blanc, avec ses nombreux parkings aériens, ou de la Villette, avec ses parkings souterrains, on attend de voir...
Frédéric Medeiros

Pourquoi autant de plaques étrangères ?

Depuis quelque temps le nombre de plaques étrangères (allemandes et belges notamment) se multiplie. Ce phénomène n'est pas l'apanage d'Aubervilliers. Il répond à des considérations économiques.

En Allemagne et en Belgique, le contrôle technique des véhicules est bien plus draconien qu'en France. De nombreux véhicules y subissent une interdiction définitive de rouler. En France, les mêmes pourraient continuer à le faire après le certificat délivré par la contre-visite qui valide des réparations effectuées. Outre Rhin et outre Quiévrin, ces véhicules recalés sont littéralement bradés par leur propriétaire.

Les plus astucieux ont trouvé le filon, passer la frontière pour aller vendre leur véhicule. Ce sont eux qu'on retrouve dans les expositions sauvages comme à la Porte de la Villette. En sens inverse, des acheteurs se rendent aussi sur place acquérir un véhicule à un prix défiant toute concurrence.

Dans un cas comme dans l'autre, l'entreprise est légale, confirme la police, à partir du moment où le véhicule qui circule en France est à jour avec les règlements (passage aux mines, contrôle technique, assurance). Avec un paradoxe : pour une somme d'argent identique, une voiture importée de ces deux pays présente souvent un meilleur rapport qualité-prix-sécurité que son homologue acquis en France.

F. L.

CHANTIER ● La quatrième tranche du collecteur d'orage Pantin-La Briche

Gros travaux à l'angle Saint-Denis-Heurtault

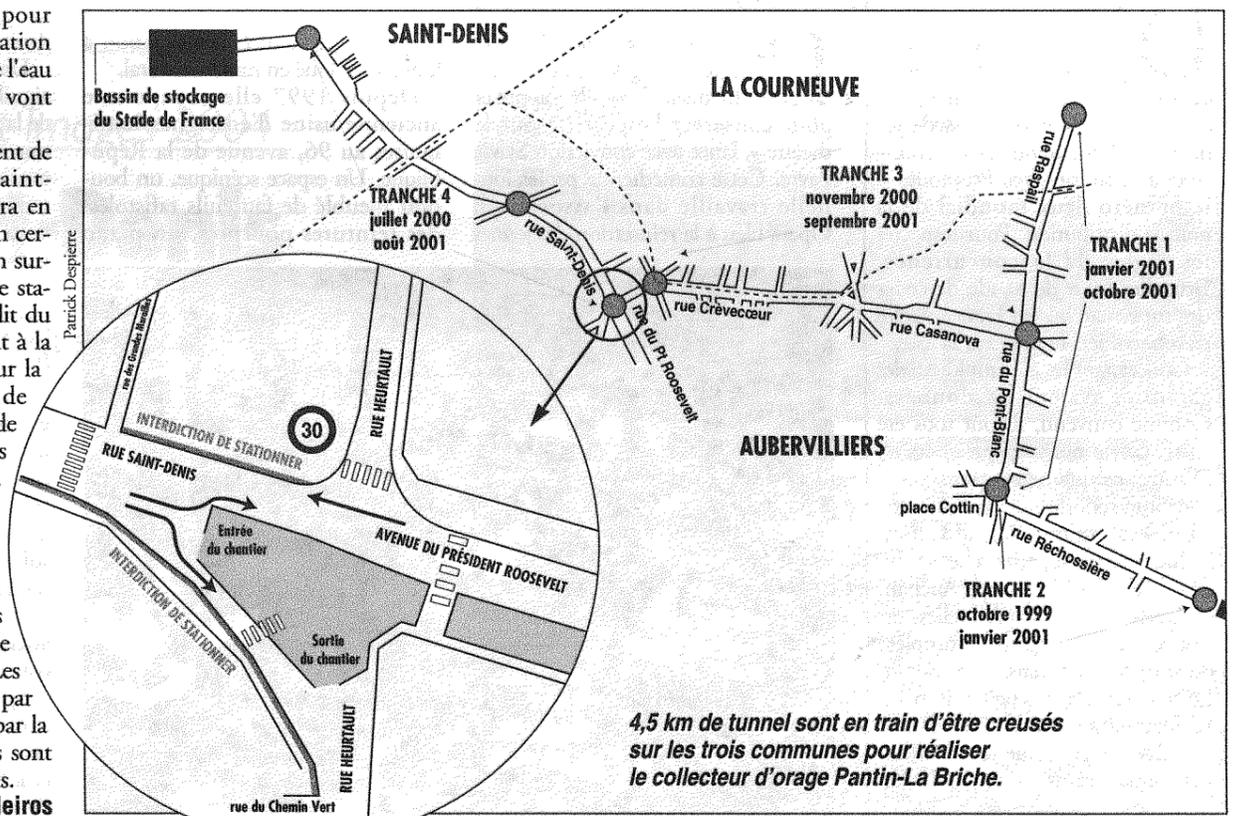
Après la place Cottin, les carrefours Pont Blanc-Casanova et Réchossière-Jean Jaurès, c'est au tour du croisement Saint-Denis-Heurtault d'être concerné par le chantier du collecteur d'orage Pantin-La Briche. Depuis quelques jours, des palissades entourent le terre-plein du carrefour. C'est là que va être creusé un puits de sortie d'où débouchera un tunnelier venu de Saint-Denis.

Attendue à la fin de l'été, cette machine va relier les deux villes par une galerie de 1 300 mètres. L'ouvrage sera ensuite raccordé aux autres tronçons en cours de percement pour former une imposante canalisation de plus de 4,5 km de long et de 3 à 5 mètres de diamètre. Ce collecteur d'eau va permettre de lutter contre les inondations. En cas de fortes intempéries sur le secteur de Pantin, La Courneuve, Aubervilliers et Saint-Denis, il déchargera le réseau d'égouts en permettant aux eaux excédentaires d'être acheminées vers un immense bassin de stockage situé sous le Stade de France. Sa mise en service est prévue pour 2004. Pris en charge par le

Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap) et l'Agence de l'eau Seine Normandie, les travaux vont coûter 500 millions de francs.

Concernant le chantier qui vient de débuter à l'angle des rues Saint-Denis-Heurtault, le puits restera en place pendant deux ans. Avec un certain nombre de conséquences en surface. Pour la rue Saint-Denis, le stationnement est désormais interdit du croisement avec la rue Heurtault à la rue des Grandes Murailles. Pour la rue Heurtault, il est interdit de la rue du Chemin-Vert au n°1 de la rue Saint-Denis. Tous les sens de circulation sont conservés. Mais, en raison de l'emprise du chantier, les chaussées ont été réduites à 3 mètres chacune. Du coup, la vitesse est limitée à 30 km/h et les dépassements sont prohibés. Une signalétique appropriée a été mise en place. Les véhicules de chantier entreront par la rue Saint-Denis et sortiront par la rue Heurtault. Ces dispositions sont prises pour une durée de 24 mois.

Frédéric Medeiros



4,5 km de tunnel sont en train d'être creusés sur les trois communes pour réaliser le collecteur d'orage Pantin-La Briche.

Vite dit

Services

● AU LANDY

Le centre accueil mère-enfant du Landy propose aux femmes des activités de vie pratique (cuisine, sorties, démarches administratives et santé etc.) avec la participation de la conseillère de l'économie sociale et familiale de la Caisse d'Allocations familiales ainsi que la puéricultrice de la PMI, le vendredi après-midi de 13 h 30 à 15 h 30 (avec possibilité de garde d'enfant). Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au centre accueil mère-enfant, 11, rue Gaëtan Lamy, tél. : 01.48.33.96.45.

● AIDE À LA DÉCLARATION D'IMPÔTS

Dans le quartier Vallès-La Frette, les partenaires sociaux et des habitants organisent des permanences d'aide à la déclaration d'impôts. Elles ont lieu à la Boutique de quartier, 34, rue Hémet (tél. : 01.48.33.58.83) les :

- ☛ lundi 19 mars de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- ☛ mardi 20 mars de 14 h à 17 h
- ☛ mercredi 21 de 9 h à 12 h et de 14 à 19 h
- ☛ jeudi 22 de 14 h à 17 h
- ☛ vendredi 23 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Une initiative de même nature aura également lieu à la Boutique du quartier Quatre-Chemins, 134, av. de la République avec 2 permanences et la présence d'un agent du centre des impôts les mercredi 21 et 28 mars de 16 h à 18 h 30.

Le centre des impôts du bd F. Faure est aussi à l'écoute des contribuables qui souhaitent des précisions pour leurs déclarations de revenus et accueille le public du jeudi 15 au jeudi 29 mars de 9 h à 16 h 30 sans interruption.

Cérémonie

● NOCES D'OR ET DE DIAMANT

La date de la cérémonie des Noces d'Or est fixée. Elle se déroulera cette année le samedi 9 juin 2001. Les couples qui comptent 50 ou 60 (voire 70 ans) de mariage cette année, peuvent d'ores et déjà venir se faire inscrire au Centre communal d'action sociale, 6, rue Charron.

● COMMERCE

Atac remplace Champion

Début février, l'enseigne Atac a remplacé Champion, rue de la Commune de Paris. Pourquoi ce rachat ? Le groupe Carrefour qui possède les magasins Champion est devenu – suite à sa fusion avec Promodès – le numéro deux mondial de la grande distribution. Pour respecter les règles de la concurrence, Bruxelles lui a demandé de céder des supermarchés en France. Celui d'Aubervilliers figurait sur la liste.

Concernant les 82 employés, des garanties avaient été données. Comme convenu, ils ont tous été repris par le nouveau propriétaire. D'autres recrutements sont prévus. « Priorité sera donnée aux Albertivillariens », affirme Roland Lafont, le directeur du supermarché.

Atac dépend du groupe Auchan. Outre les marques habituelles, on trouvera donc la gamme complète de ses produits maison en rayon. Le magasin a été repeint de neuf. La sécurité a été renforcée. La station essence continue de fonctionner comme avant. **F. M.**

TRAVAIL ● Une entreprise « presque » comme les autres

40 années de savoir-faire

Spécialisé dans le conditionnement et le façonnage, l'Atelier d'Aubervilliers est une entreprise de travail adapté aux personnes handicapées. Ses 50 employés parviennent à satisfaire une clientèle fidèle mais exigeante.

André et Paul, deux Albertivillariens qui figurent parmi les plus anciens travailleurs de l'Atelier d'Aubervilliers.



De ses doigts longs et effilés, Nora plie de minuscules boîtes en carton glacé. Près d'elle, Nicole saisit chaque emballage reconstitué et y glisse un échantillon de parfum de la marque Sisley. Concentrées, elles travaillent à une vitesse étonnante. Pas de souci, la commande sera prête dans les temps impartis par le client. C'est ce qui vaut à l'Atelier d'Aubervilliers, une entreprise de travail adapté, sa réputation d'efficacité, de rapidité et de sérieux. Conditionnement manuel ou sur machines, façonnage de documents divers, pliage, assemblage, mises sous plis, en sachet, en coffret... étiquetage informatisé, pesage de précision... La liste est longue de ce qu'on y propose. « Nous sommes fiers de l'habileté et du savoir-faire de nos 50 employés, reconnaît Dominique Manière, directeur de cet établissement géré par l'Association des Cités du Secours catholique.

Ouvert il y a 40 ans, cet établisse-

ment s'adresse à des travailleurs handicapés, certes, mais riches d'une dextérité et de capacités que leurs quatre éducateurs-moniteurs ont su valoriser et développer au fil des années.

Aujourd'hui, leurs clients sont fidélisés et la démarche commerciale n'a rien à envier à une entreprise classique. A son arrivée, il y a deux ans, le directeur s'est attaché les services de Lylia, une commerciale efficace. « Attention, quand je démarche, je ne vends pas du social, se défend la jeune femme. En nous passant commande, les clients ne font pas de la charité, ils ont eux-mêmes des contraintes qu'ils répercutent sur nous. » Propos confirmés par Henri Haguenaer, PDG de l'entreprise DVB, située à Bobigny : « Je travaille pour la grande distribution où il n'y a pas de place pour les bons sentiments. L'Atelier d'Aubervilliers offre un bon

rapport qualité/prix qui me convient, en plus j'éprouve un réel plaisir à travailler avec eux, c'est un plus non négligeable... » Même satisfaction à Inter-Routage, une grande entreprise de la ville ou chez Satel, située tout près à La Courneuve.

L'intérêt des établissements comme les ateliers de travail adapté n'est plus à démontrer mais leur survie ne va pas toujours de soi. Celui d'Aubervilliers a bien failli mettre la clé sous la porte. Mais l'arrivée d'un nouveau directeur, l'embauche d'une commerciale, l'efficace soutien du Secours catholique, ajoutées à la détermination des moniteurs-éducateurs et à celle des 50 travailleurs sont autant d'éléments positifs qui ont fait basculer et inverser une situation périlleuse.

Aujourd'hui, l'Atelier d'Aubervilliers s'appête à s'agrandir. Une extension, prévue à l'arrière du bâtiment,

lui permettra d'être encore plus performant.

Pour fêter ce nouveau départ et remercier l'ensemble des partenaires privés et institutionnels, une réception était organisée le 2 février en présence du maire, Jack Ralite, de son adjoint à la santé, Jacques Salvator, de Jean Celier, secrétaire général du Secours catholique, et de François Xavier Guillaume, président de l'association des Cités du Secours catholique.

Tous ont salué le chemin parcouru et souhaité une longue et prospère existence à l'Atelier d'Aubervilliers.

Maria Domingues

● ATELIER D'AUBERVILLIERS

129, rue du Pont Blanc.

Tél. : 01.43.52.68.70

Fax : 01.43.52.64.75

INSERTION ● L'art au secours de jeunes en difficulté avec l'association Opéra bleu

Le théâtre de la deuxième chance

Dès l'enfance, quand la vie rime avec galères et échecs, sur quelle béquille s'appuyer pour conserver l'espoir ? « Sur le théâtre », lance avec conviction Sylvie Favre. Cette comédienne professionnelle travaille dans l'association Opéra bleu à la réinsertion des jeunes

en grande difficulté. L'association a longtemps joué en milieu carcéral.

Depuis 1997 elle occupe une ancienne usine d'enseignes lumineuses au 96, avenue de la République. Un espace scénique, un boudoir meublé de fauteuils rafistolés, des teintures pourpres, un piano

droit. L'endroit est chaleureux.

Une dizaine de jeunes volontaires, aiguillés par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), sont encadrés par une équipe d'artistes, d'acteurs, de musiciens, de chanteurs. Le programme enseigne l'art dramatique mais aussi le chant, la musique, le travail manuel, les activités sportives. Ils participent aux pièces que monte l'association. « Il ne s'agit pas de former des professionnels mais d'aider par l'expression orale et corporelle le jeune à se regarder enfin tel qu'il est, et non pas telle que la société le voit de l'extérieur », explique cette disciple du dramaturge Louis Calaferte (*Opéra bleu* est le nom d'une de ses œuvres). « Retrouver la confiance en soi et se considérer enfin positivement, reconnaître l'autre, accepter les contraintes, s'assumer sont des buts à atteindre », ajoute Romain Bousquet, comédien.

Sylvie Favre est catégorique : « Le théâtre ne peut être réservé à une élite. Tout le monde a besoin de rêver et il faut donner aux gens les moyens de le faire ». Reconnue, l'association

reçoit des subventions du Fonds social européen (FSE) et du Conseil régional. « Les élèves sont d'une incroyable spontanéité et dégagent une vérité instantanée ». Noëlla est arrivée voici deux ans : « Avant, je n'arrivais pas à parler, alors je cassais. Maintenant, je m'exprime, j'extériorise mes sentiments, j'ouvre mon esprit », témoigne-t-elle. Elle a trouvé sa voie, les planches. Khalid tâtonne encore. Il est novice à Opéra bleu où il a été orienté – comme quatre autres – par la Mission locale d'Aubervilliers, également partenaire de l'association. « Je me cherche, le théâtre me donnera peut-être des réponses ». Opéra bleu a aussi subi des échecs de jeunes qui ne parviennent pas à sortir de leur spirale négative. Mais ils sont rares et n'entament pas la formidable abnégation de la petite troupe.

Frédéric Lombard

● ASSOCIATION OPÉRA BLEU

96, avenue de la République.

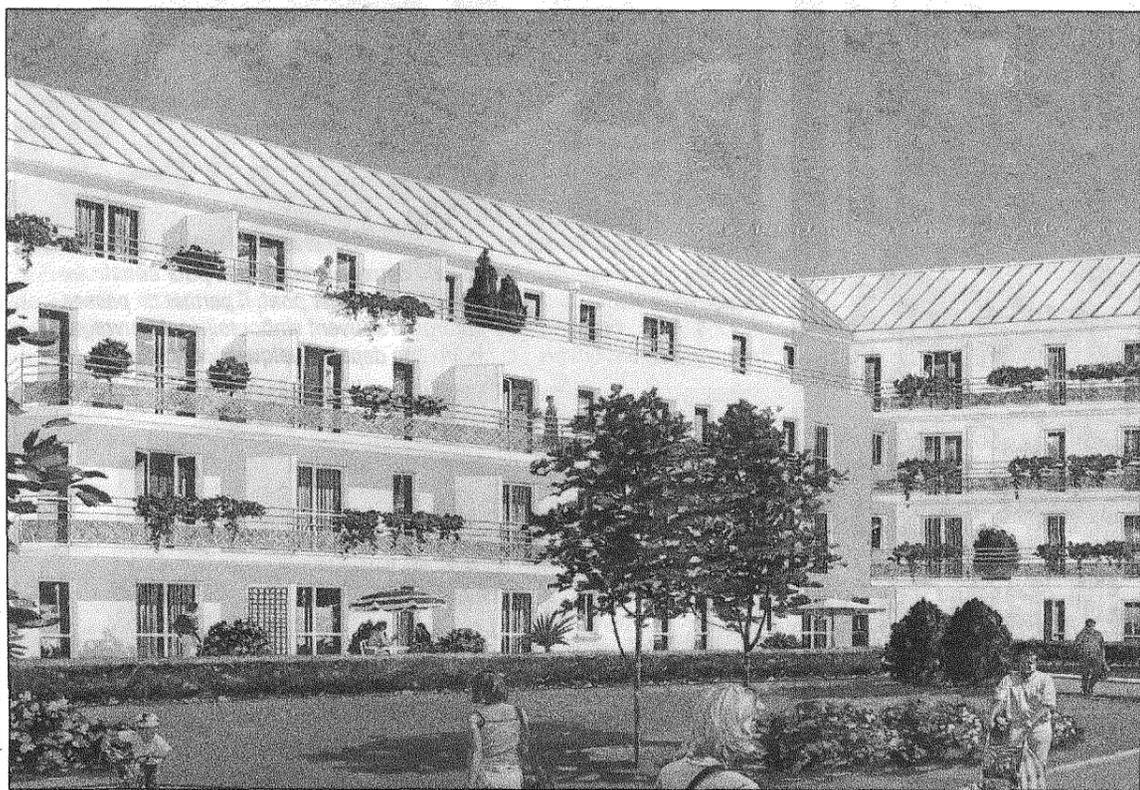
Tél. : 01.48.34.36.18



LOGEMENT ● A deux pas des Quatre-Chemins

Des appartements et des pavillons à vendre

Un nouveau programme de logements en accession à la propriété démarre courant avril. Un bureau de vente a déjà ouvert ses portes, 97, avenue de la République.



Un aperçu des appartements : une architecture soignée et d'agréables espaces verts.

D.R. (Doc. non contractuel)

La future Villa Aragon, située à l'angle de la rue Henri Barbusse et de la rue des Ecoles, va bientôt voir le jour. Les travaux devraient commencer début avril pour s'achever fin 2002-début 2003. En attendant, il est toujours possible de découvrir la maquette du projet en se rendant au bureau de vente et d'informations, 97, avenue de la République. 53 appartements et 20 maisons de ville en accession à la propriété sont déjà mis en vente. C'est la société Arc Promotion, déjà maître d'œuvre de la Villa Alberti, rue du Landy, qui dirige les opérations. Les logements répartis dans un petit immeuble de trois étages iront du studio aux 4 pièces de 24 à 77 m², avec pour chacun un balcon, une terrasse ou un jardin privatif. Chaque hall sera muni d'un digicode, d'un inter-

phone et d'une porte électrique avec bip pour la sécurité. Tous les appartements seront équipés d'un chauffage individuel au gaz, d'une cuisine carrelée, d'une salle de bains aménagée et d'une prise de téléphone. Les prix de vente s'échelonnent de 330 000 F pour un studio à 790 000 F pour un 4 pièces.

Construction traditionnelle

Les pavillons, majoritairement situés au calme dans les jardins intérieurs de la résidence, disposeront tous d'un jardin privatif. Les architectes Noé Préveral et Noël Trubon les construiront de manière traditionnelle avec toitures de tuiles, volets battants et portes d'entrée moulurées. Tous auront un garage avec accès direct à l'intérieur de la maison. Ils seront livrés totalement terminés,

prêts à emménager, avec jardin engazonné clos de haie et grillage, et planté d'un arbre fruitier. Ces maisons de ville sont à vendre 1 050 000 F pour les 4 pièces et 1 190 000 F pour les 5 pièces. Ce programme d'accession à la propriété s'accompagne de la construction d'un bâtiment public, qui comprendra le restaurant du groupe scolaire Jean Macé-Condorcet au rez-de-chaussée et six salles d'activités à l'étage.

Frédérique Pelletier

● BUREAU DE VENTE

97, avenue de la République.
Ouvert de 14 h 30 à 19 h du jeudi au lundi y compris les week-ends.
Tél. : 01.47.07.77.00

Ce que j'en pense

La cause des femmes

● Par Jack Ralite, sénateur-maire d'Aubervilliers



VOILÀ QUELQUES DÉCENNIES À PEINE que le 8 mars a été reconnu et célébré « Journée internationale des femmes ». Il est vrai que l'origine de cette journée remonte au début du XX^e siècle, avec les actions organisées par le comité national des femmes du Parti socialiste américain pour dénoncer l'exploitation des ouvrières sous-payées, privées du droit de vote et de leurs droits les plus élémentaires.

Que de chemin parcouru en un siècle !

Il n'est donc pas étonnant qu'Aubermensuel, comme chaque année, célèbre à sa manière le 8 mars en faisant place dans ses colonnes à des portraits de femmes albertvillariennes qui, au travers de l'exercice de leur métier ou de leur passion, font valoir leurs droits autant que leur juste place dans la vie publique.

Mais 2001 n'est pas pour la « cause des femmes » une année comme une autre. Un événement considérable marque l'histoire de la République : « L'an I de la parité ». La parité, c'est-à-dire le partage du pouvoir politique entre les hommes et les femmes. Inscrite dans la loi votée le 6 juin 2000, elle s'appliquera pour la première fois à l'occasion des élections municipales. Dans toute la France et pour toutes les listes de tous les partis, les femmes seront aussi nombreuses que les hommes à briguer un mandat électif.

Après le droit de vote obtenu voilà plus d'un demi-siècle, après l'accès massif au monde du travail, après la possibilité de maîtriser la maternité (contraception et IVG) voici, avec la parité, une marche nouvelle, non pas reconnue ou octroyée aux femmes, mais construite, gagnée, gravie par les femmes vers plus de liberté et d'égalité.

A n'en pas douter, une nouvelle dynamique va naître des scrutins des 11 et 18 mars prochains. Probablement le plus important renouvellement d'élus municipaux que le pays ait connu depuis la Libération. Cet événement fait naître un immense espoir. Celui de voir renouveler les pratiques politiques, la vie démocratique, l'exercice de la citoyenneté.

La féminisation des assemblées municipales va non seulement réduire le décalage entre la société et ses représentants mais aussi changer la nature même de leurs débats sur bon nombre des sujets qui font la vie locale : école, enfance, aménagement, sécurité, transports, loisirs...

Pour autant, la promesse de ce renouveau n'est pas « actée » d'avance. La véritable parité suppose notamment l'égalité entre les sexes dans les conditions mêmes d'exercice des responsabilités électives qui fondent le véritable partage du pouvoir.

Il est évident qu'au nombre de ces conditions, comme le remarquent à juste titre certaines des personnes interrogées dans ce journal (lire p. 9), devrait figurer « la parité dans le travail », c'est-à-dire l'accès aux mêmes responsabilités professionnelles que les hommes et leur reconnaissance complète par un salaire égal. Nous en sommes, pour l'heure, loin du compte.

C'est dire si le chemin vers l'égalité est encore long. Il n'empêche qu'avec l'application de la loi sur la parité une page va bientôt se tourner ouvrant un nouveau chapitre du combat pour l'émancipation des femmes et contre toutes les formes de discriminations sexistes. Et cela donne de fortes raisons d'espérer autant que d'y participer, pour les femmes comme pour les hommes, chaque « moitié » ayant à y gagner une plus complète humanité. La femme, comme le disait Aragon, n'est-elle pas « l'avenir de l'homme ? »

Image



Willy Vainqueur

Une entreprise s'installe, une autre s'agrandit

La société GTPR (Groupe technique peinture ravalement) a quitté l'avenue de la République pour s'installer dans le quartier du Pressensé. A l'angle des rues de Saint-Denis et Bernard Palissy. Spécialisée dans les travaux de peinture, de rénovation des sols et de ravalement, cette entreprise de BTP en a profité pour s'agrandir. Elle emploie 20 salariés et fait travailler d'autres sociétés en sous-traitance. Toujours dans le même quartier du

Pressensé, au 69-71 rue de Saint-Denis, la société Onyx développe son antenne albertvillarienne. En rapatriant des moyens auparavant basés à Sevran, elle ouvre un centre administratif qui gèrera ses activités de collecte des déchets sur le secteur. Avec l'installation de ces bureaux d'exploitation et l'arrivée de personnels encadrants, le site emploie désormais 75 personnes.

F. M.

EXPOSITION INTERNATIONALE ● Projet Images 2004

La Seine-Saint-Denis est candidate

La première exposition internationale (1) du troisième millénaire pourrait bien avoir lieu en Seine-Saint-Denis. Elle se déroulerait du 7 mai au 7 août 2004 sur le site de l'Aire des vents à Dugny et aurait pour thématique l'Image dans ses dimensions culturelles, économiques et sociales ainsi que dans ses expressions artistiques, scientifiques et techniques. Le projet préparé par l'association Seine-Saint-Denis, Portes de France (2) a fait l'objet, du 19 au 23 février, d'une visite de la mission d'enquête du Bureau interna-

tional des expositions (BIE) chargée d'évaluer sa faisabilité technique et financière. Il apparaît que le département présente de gros atouts pour accueillir un tel événement devant attirer quelque 8,5 millions de visiteurs. Un site de 25 hectares proche de la capitale, un thème inédit en pleine expansion qui peut susciter l'intérêt de nombreux pays, un fort engagement de tous les partenaires institutionnels, culturels, économiques...

Reste à savoir si le dossier, après avis de la commission exécutive sur le rap-

port de la mission d'enquête, sera adopté par les membres du BIE réunis en assemblée générale extraordinaire. Verdict le 28 mars prochain.

Isabelle Terrassier

(1) Trois aspects la différencient d'une expo universelle : temps limité à trois mois, périmètre de 25 hectares, thème fort et précis.

(2) Créée pour promouvoir le dossier de candidature de la France (le seul en lice), elle est présidée par Robert Clément, président du Conseil général de Seine-Saint-Denis, et composée d'élus, d'acteurs économiques, sociaux et culturels.

PARITÉ EN POLITIQUE ● Avec l'application de la loi de juin 2000

Les femmes se lancent dans la bataille

La loi du 6 juin 2000 relative à la parité en politique s'appliquera pour la première fois, ce mois-ci, à l'occasion des élections municipales. Les femmes, désormais aussi nombreuses que les hommes sur les listes, entendent bien jouer leur rôle.

Les nouvelles venues tout comme les femmes engagées en politique depuis de longues années en sont convaincues : « La loi sur la parité va accélérer la modernisation de la vie politique et renforcer la démocratie. » Même si elles ont acquis le droit de vote en 1945 et représentent aujourd'hui un peu plus de la moitié de l'électorat, les femmes n'occupent qu'une place restreinte parmi l'ensemble des élus, aussi bien au plan national que régional ou communal (Ndlr : à Aubervilliers, on compte 4 femmes parmi les 20 adjoints au maire ou conseillers municipaux délégués).

A partir de ce mois-ci, avec l'application de la loi du 6 juin 2000, la donne va changer. Les listes enregistrées pour les élections municipales des villes de plus de 3 500 habitants doivent en effet obligatoirement comporter autant d'hommes que de femmes par tranche de six candidats (trois femmes, trois hommes ; trois hommes, trois femmes ou alternativement un représentant des deux sexes).

La femme qui s'engage a de réelles convictions

Mais, « qui dit nombre égal ne dit pas présenter n'importe quelles femmes sous prétexte de respecter la loi », souligne une candidate aux municipales à Aubervilliers. Selon elle, « la femme qui s'engage parce qu'elle a de réelles convictions, qui veut faire bouger les choses, contribuer au changement de la société comme certaines le font déjà depuis longtemps dans des associations ou des mouvements divers, a un rôle très important à jouer. » Evidemment, l'engagement suppose un investissement personnel et donc une organisation entre vie professionnelle, familiale et politique. Si certaines élus savent par expérience qu'il est plus compliqué de faire de la politique pour une femme mère de famille que pour un homme », elles considèrent, qu'à de rares exceptions près, ce n'est pas incompatible. « Grâce aux structures d'accueil comme les crèches ou les haltes-jeux, on peut se dégager du temps. De plus, de nos jours, les maris ou conjoints sont plus enclins à



participer aux tâches quotidiennes qu'il y a trente ans. Bien sûr, il faut revoir les plannings des réunions souvent tardives et fixées en fonction des activités de l'homme. »

Mis à part son rôle de citoyenne, la femme entend également mettre à profit ses qualités naturelles pour faire avancer ses idées. Considérée souvent comme plus honnête, moins arrogante et plus pragmatique que ses collègues masculins, elle pourrait bien occuper dorénavant une place importante dans l'ensemble des instances publiques. Encore faut-il pour cela que les programmes proposés soient à la hauteur des espérances et remettent du baume au cœur à tous les déçus de la politique, domaine traditionnellement réservé aux hommes.

Isabelle Terrassier

Mai 1935. Des femmes manifestent pour obtenir le droit de vote. Aujourd'hui, elles sont à égalité avec les hommes aux élections municipales.

Opinions

Que pensez-vous de la parité en politique ?



FOUZIA, 20 ANS

Je ne vois pas trop ce que ça va changer. J'ai tendance à penser qu'en politique les hommes sont plus

capables que les femmes mais, d'un autre côté, je serais aussi bien contente que le maire soit une femme. Pour une fois, ça changerait. A condition bien sûr qu'elle ait des choses intéressantes à proposer. Après on pourrait juger si oui ou non c'est mieux d'avoir des femmes que des hommes aux postes de responsabilité.

Mais, plus que dans la politique, je trouve qu'il faudrait appliquer la parité dans le travail. Ce n'est pas normal qu'il y ait des différences de salaires alors que les compétences sont les mêmes. Je ne comprends pas pourquoi.



YANN, 50 ANS

Les femmes qui font de la politique, notamment au sein du gouvernement, sont moins corrom-

pues que les hommes, alors pourquoi ne pas leur permettre d'accéder plus nombreuses à des postes de maire, de conseillère municipale ou autres ? Pourquoi donnerait-on toujours la priorité aux hommes ? L'égalité, c'est savoir partager. De toutes façons, ça ne peut pas être pire.

La parité devrait aller plus loin et s'appliquer au niveau professionnel. Il y a des femmes aussi valables que les hommes. Ce n'est pas normal qu'elles soient payées 20 % de moins. Dans le couple, le partage des tâches devrait également être naturel. Chacun pourrait alors s'impliquer en politique ou ailleurs.



PAULO, 28 ANS

La société doit évoluer et c'est bien que les politiques hommes aient enfin pris conscience qu'il

faut des femmes dans le feu de l'action de l'Etat. Encore une fois, nous sommes en retard par rapport aux autres pays européens où la femme joue depuis longtemps un rôle important dans la politique.

Aujourd'hui, les femmes travaillent et gagnent leur vie, elles ont une opinion à donner. J'attends qu'elles nous montrent que la femme est réellement l'égal de l'homme et qu'elle a sa place comme lui dans les plus hautes fonctions.

A mon avis, la parité aurait dû se faire naturellement sans édicter de loi mais puisque la société en a décidé ainsi...



SYLVIE, 37 ANS

La parité, c'est bien mais, pour moi, la valeur humaine n'est pas qu'une question de sexe. Il y a des

gens biens chez les hommes comme chez les femmes. Ils sont complémentaires. C'est plus une question de mentalité, d'état d'esprit propre à chacun. Mais, tout de même, l'arrivée massive des femmes en politique peut être une bonne chose dans le sens où elles sont capables d'apporter de la nouveauté, un vent de fraîcheur...

La parité ne doit pas s'arrêter là. Pour qu'elle soit réellement riche et démocratique, il faudrait aussi qu'il y ait un nombre égal de représentants de diverses cultures existantes dans la ville. Que chacun puisse avoir son mot à dire !

INITIATIVE ● Le mercredi 21 mars à l'espace Rencontres

Une journée contre les discriminations raciales

Le 21 mars, date de la journée internationale retenue par l'Organisation des Nations unies pour dire non à toutes les formes de discriminations raciales, va donner lieu à diverses initiatives dans les villes. A Aubervilliers, la Mission locale sollicitée par le ministère de la Justice a préparé un programme composé de tables rondes et de débats autour des thèmes de la justice, de la santé, de l'emploi, de l'école et du

logement. Divers intervenants parmi lesquels le greffier de la Maison de justice et du droit d'Aubervilliers, des membres de l'association Aides, du centre départemental de dépistage et de prévention sanitaire, de l'ANPE départementale, du FAS, du secteur travailleurs handicapés ainsi que du MRAP et des foyers de jeunes travailleurs seront présents.

Les objectifs de ces rencontres consistent notamment à sensibiliser et

à informer la population sur des problèmes de discriminations dans divers domaines ; à favoriser les relations de travail avec les réseaux de proximité afin de rompre l'isolement des victimes ainsi que l'application des dispositions légales.

A la suite de cette journée ponctuée par une projection de film, une animation musicale avec des jeunes de l'Omja ainsi qu'un sketch, la Mission locale envisage de mettre en place une

permanence d'accueil, d'information, de suivi et d'accompagnement en faveur des personnes discriminées

pour une raison de nationalité ou de couleur de peau.

I. T.

● Mercredi 21 mars
De 13 h 15 à 19 h 30
Espace Rencontres
10, rue Crèvecoeur.

● 13 h 45 : Table ronde puis débat
Les discriminations et la loi

● 15 h : Santé - Accès aux droits et discriminations

● 16 h : Discrimination à l'emploi

● 17 h 30 : L'enseignement face aux discriminations

● 18 h : La discrimination au logement

Entrée libre.

Vite dit

AMÉNAGEMENTS • Logements, voirie, équipements publics, entreprises...

Rencontres● **LES RENDEZ-VOUS D'ABC**

La prochaine réunion d'information de l'association Aubervilliers bénévoles de la copropriété (ABC) aura lieu le lundi 26 mars à 18 h à la Bourse du travail, rue Pasteur. On y traitera des problèmes liés à la présence du plomb dans les immeubles. Entrée libre.

● **VENTE-SIGNATURE**

Le docteur A. Krotenberg, médecin psychiatre et psychothérapeute bien connu à Aubervilliers, dédicace le samedi 10 mars, de 15 h à 18 h, à la Biblio, rue du Moutier, son dernier ouvrage : *L'envie d'aller mieux*. Un recueil de précieuses réflexions pour aider à surmonter ses peurs, ses fatigues, ses angoisses.

● **SOLIDARITÉ AVEC LES PARALYSÉS DE FRANCE**

La Semaine nationale des personnes handicapées physiques organisée par l'Association des paralysés de France (APF) aura lieu cette année du 12 au 18 mars autour du thème « Donnez de l'élan à nos actions ». A cette occasion, l'APF tiendra un stand sur la place de la Mairie, le jeudi 15 mars de 11 h à 16 h, avec musique et diverses animations destinées à faire connaître et pourquoi pas faire partager les projets de l'association.

Social● **PERMANENCE DE LA MUTUELLE FAMILIALE**

La Mutuelle familiale tient sa permanence tous les lundis après-midi de 14 h à 16 h 30 dans les locaux d'Epicéas, 29, rue de la Commune de Paris, permanences maintenues du mardi au vendredi de 13 h 30 à 17 h au Centre communal d'action sociale, 6, rue Charron à Aubervilliers. (Précisions au 01.48.39.53.00).

Insertion● **POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU RMI ET DE L'API**

Le dispositif RMI, en lien avec la CAF et l'ANPE, a organisé en février dans deux quartiers de la ville (quartiers Robespierre-Cochennec et Montfort-Péri) des réunions visant à informer les allocataires du RMI et de l'API de leurs droits mais aussi des prestations dont ils peuvent bénéficier auprès de ces services.

Les réunions se déroulent en deux temps : les personnes sont invitées dans un local situé dans leur quartier pour assister à une réunion en présence de représentants de la Boutique de quartier, de la CAF et du dispositif RMI. Cette réunion traite des questions sociales relatives aux RMIstes et, après une présentation globale, on s'attache à répondre aux questions particulières de chacun. Ensuite les personnes sont invitées à se rendre à une deuxième réunion qui se tient au dispositif RMI et de l'ANPE.

Là, ce sont les questions d'ordre professionnel (emploi et formation) qui sont abordées. Des réunions de ce type sont également proposées aux nouveaux demandeurs de RMI. Dans ce cadre, la première réunion se déroule dans les locaux du CCAS au 6, rue Charron.

Vie scolaire● **CLASSES DE NEIGE**

Le deuxième séjour des classes de neige organisées par la commune aura lieu du 15 mars au 3 avril. Les écoles concernées sont les suivantes : école Edgar Quinet, classe de Mme Lemaréchal ; école Victor Hugo, classe de M. Huguet ; école Firmin Gémier, classe de M. André ; école Honoré de Balzac, classe de Mlle Levy ; école Langevin, classe de Mme Benedittini ; école Varlin, classe de Mme Corre. Au total, 225 enfants auront bénéficié cette année de ces séjours.

Quelques chantiers en cours

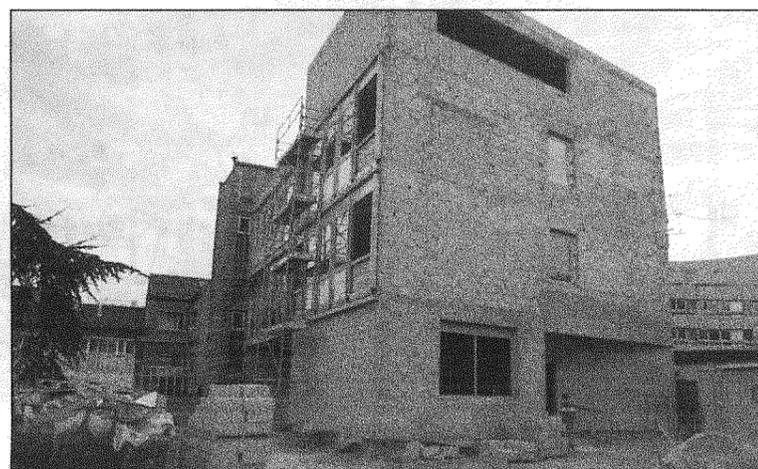
Photos : Marc Gaubert et Willy Vainqueur



Fort d'Aubervilliers. La résidence des Jardins Casanova est en cours d'achèvement et l'arrivée des premiers propriétaires est attendue d'ici la fin de l'année. Le programme construit par DGHa devrait par la suite s'étoffer d'un hôtel et d'un équipement pour personnes âgées.



A86. Au nord de la ville, il aura fallu deux ans de travaux pour construire le nouveau viaduc de l'A86. Accolé au premier pont, il permet de passer à 2 x 4 voies cette portion d'autoroute souvent embouteillée. L'ouvrage est entièrement ouvert à la circulation depuis quelques jours.



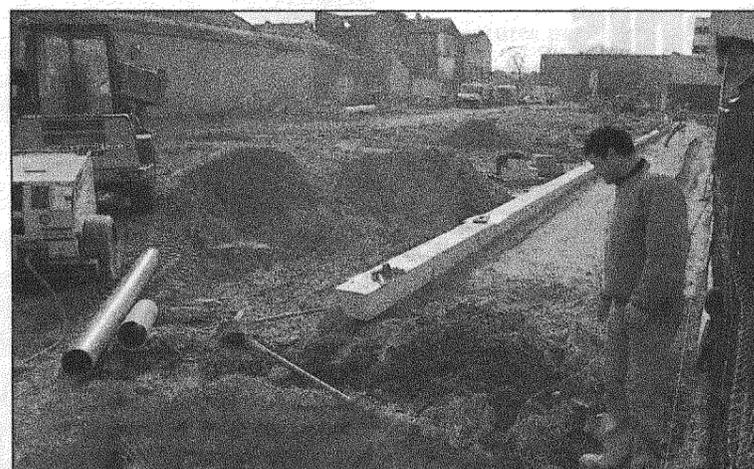
Centre de santé. Le gros œuvre est presque terminé. Le centre de santé se dote d'une extension qui va faciliter son fonctionnement. Elle accueillera ses services administratifs et la pédicure. A côté, le bâtiment existant est en train d'être totalement rénové et modernisé. Fin du chantier : décembre 2001.



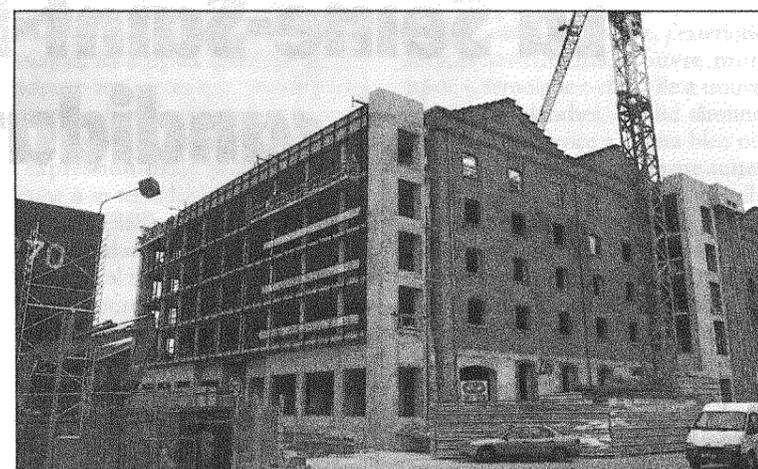
Bd Félix Faure. Sur 80 logements en copropriété, 62 ont déjà été vendus sur plan. Le promoteur Promogim a lancé la construction de cet immeuble de standing le long du canal et du futur parc de l'Ecluse. Fin du chantier au premier semestre 2002. Ouverture d'appartements témoins en avril.



Rue du Clos Bénard. Des services de l'hôpital Ville Evrard se décentralisent avec la construction d'un petit centre de soins psychiatriques dans le quartier Paul Bert. Cette création va permettre de rapprocher les patients d'Aubervilliers de leur lieu de vie habituel. Ouverture en 2001.



Quartier Landy-Lamy. Après la passerelle de la Fraternité, un autre aménagement va favoriser le désenclavement du Landy. Entre la rue Lamy et la rue du Landy, une voie est en train d'être construite. D'abord piétonne, elle sera ouverte à la circulation en 2002, une fois réalisé un programme immobilier à proximité.



Aux EMGP. C'est l'un des plus grands bâtiments de la Compagnie des Magasins généraux de Paris. Le journal France Soir est installé à un bout. Côté avenue Victor Hugo, la façade est en train d'être rallongée. Eurogem, une société de services aux entreprises qui emploie 440 personnes, y emménagera au 1^{er} juillet.

● CÂBLE

Avenue du Président Roosevelt, le câble arrive dans les premiers logements et plusieurs centaines de prises seront raccordées dans les prochaines semaines. C'est le signal du début. D'ici la fin 2002, tous les quartiers de la ville seront progressivement branchés sur le nouveau réseau.

Dossier réalisé par Frédéric Medeiros

Opinions

Qu'attendez-vous du câble ?



MICHELINE BARZIN
Femme au foyer

J'ai effectivement entendu dire qu'il allait bientôt être installé dans notre immeuble. C'est bien. Pour moi cela ne changera pas grand-chose, je regarde surtout les feuilletons de TF1 et de M6. Et je suis une téléspectatrice fidèle. Par contre, mon mari aimerait recevoir des chaînes étrangères. On hésitait à acheter une parabole. Du coup, ce ne sera pas la peine. A condition quand même que l'abonnement ne soit pas trop cher !



JEAN-CLAUDE NOIZILLIER
Responsable de chantier

Bien sûr, ça m'intéresse ! Surtout avec ce qu'ils nous proposent sur les chaînes habituelles. Moi, je ne suis pas trop sport. Par contre, des chaînes de cinéma ou de documentaires historiques, là je suis preneur. Autre point important : avec le câble, il y aura moins de paraboles. Et c'est pas plus mal pour le paysage ! Ceci dit, les gens manquent d'information. Il faudrait organiser des réunions de quartier sur le sujet.



FATIMA KHALDI
Femme au foyer

J'aimerais bien pouvoir capter une chaîne algérienne. Aujourd'hui, sans parabole ce n'est pas possible. Si le câble me permet d'en recevoir une, cela m'intéressera. Peut-être que je pourrais aussi y trouver de quoi satisfaire mon goût pour la chanson et la variété. J'attends de voir ce que l'on nous propose et à quels seront les tarifs. Mais je sais déjà que mon fils sera très tenté par les chaînes qui retransmettent beaucoup de sport !

Le câble à Aubervilliers : on en parlait depuis longtemps. Dès 84, la Ville avait engagé des démarches dans ce sens. Avec l'échec puis l'abandon du plan câble lancé par l'Etat, ses ambitions avaient subi un premier coup d'arrêt. Seule, puis avec Saint-Denis, la commune s'était ensuite engagée dans des négociations avec différents câblo-opérateurs. Problème, le bassin de population était trop restreint et les débouchés commerciaux trop réduits pour qu'un accord aboutisse. Finalement, il aura fallu attendre 1998 pour voir la situation se débloquer.

C'est dans un cadre communal élargi qu'une solution a pu être trouvée. Agissant au nom de onze villes de la Seine-Saint-Denis, le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (Sipperec) a conclu un accord avec Noos (filiale de Suez et de la Lyonnaise des Eaux), le pre-

mier câblo-opérateur français. « Branchez-vous sur le troisième millénaire », dit la publicité.

A en croire son slogan, Noos a de l'ambition. Avec 2,2 millions de foyers desservis sur l'hexagone et 750 000 clients, il a aussi de l'expérience. Au terme du contrat de concession de service public passé en septembre 99, l'entreprise s'est engagée à câbler l'ensemble des communes avant la fin 2002 sans coût financier pour les collectivités. Elle investit 1,2 milliard de francs dans l'opération et obtient en contrepartie l'exploitation du réseau pour une durée de vingt ans. Les travaux de génie civil ont été engagés à l'été 2000. Malgré quelques retards, le chantier avance à un rythme soutenu. Avec, bien sûr, quelques désagréments au niveau de la voirie. Mais désormais, avec les premières prises, on entre dans le vif du sujet. Alors, place à l'image...

● Perspective

Vers une télé locale

Avec le câblage de la ville, de nouvelles chaînes vont arriver sur le petit écran. Parmi celles-ci, plusieurs ne nécessiteront aucun abonnement. C'est le cas de la future chaîne locale. Mis à disposition par le concessionnaire et en partie financé par lui, ce canal doit servir à lancer une télévision de proximité. Charge aux onze communes concernées de l'alimenter en programmes.

A ce jour, une centaine de chaînes de ce type existent en France. Bon nombre ont trouvé leur public. Actualité, culture, sport, vie associative, d'après les chiffres d'audience, les gens sont demandeurs d'une information locale en images. C'est le constat qui a été fait lors d'une rencontre organisée le mois dernier en mairie par l'association Citécâble et le délégué municipal à la communication.

Au cours de cette journée, des représentants des onze villes ont pu débattre de ce qu'ils souhaitaient faire

en matière de télévision de proximité. Une première approche où il aura beaucoup été question du sens et de la forme à donner à ce canal.

Un canal à inventer

S'agit-il de ressembler à des modèles connus comme France 3 - Ile-de-France ou d'inventer autre chose plus en lien avec une vision citoyenne de la cité ? Quels moyens devront être mobilisés ? Quel sera le statut juridique de la nouvelle structure ? Qui sera aux manettes ? Faut-il envisager un programme pour chaque ville ou une chaîne réalisée en synergie ? Plusieurs responsables de télévisions de proximité franciliennes avaient été invités à faire part de leur expérience : TV Fil 78 pour Saint-Quentin en Yvelines, Canal Coquelicot pour Marne la Vallée, Télésson, Rosny Télévision et TV11 pour Cergy. Ce débat marque un début. Reste qu'il faudra faire vite pour passer aux choses concrètes.

Réaction

« Une nouveauté à saisir »



CLAUDINE JOSEPH,
directrice de Citécâble

● Que vous inspire le câblage des premiers foyers aubervilliersiens ?

Nous attendions cela depuis longtemps. Dès le plan câble, Aubervilliers avait souhaité bénéficier de cette nouvelle technologie. En militant pour l'usage de la fibre optique qui donnait la possibilité technique de jouer la carte de l'interactivité entre les différents acteurs du réseau. Finalement, ce choix qui était le nôtre l'a emporté. Reste qu'il aura fallu quelques années et plusieurs tentatives avortées pour que nous

parvenions, via le Sipperec, à passer un contrat avec un câblo-opérateur. A l'échelle d'une ville moyenne, c'était compliqué. A onze, le marché devenait plus intéressant pour les prestataires.

Aujourd'hui, avec l'arrivée des premières prises, nous vivons un véritable petit événement. Car le câble, ce n'est pas qu'une offre télévision en plus. C'est aussi l'accès facilité à Internet. Notamment dans les écoles et dans les bâtiments publics pour lesquels il est prévu une desserte gratuite. Sans oublier les entreprises qui sont très demandeuses. Sur un autre plan, c'est également la possibilité de lancer une chaîne de télévision de proximité. Autant de nouveautés qui, si elles sont bien négociées, peuvent enrichir la vie locale.

Les premiers



● Télé, Internet, services interactifs, FM e

Demandez le pro



Avec l'arrivée du câble, le petit écran change de dimension. C'est un peu une nouvelle télé qui entre dans les salons. D'abord, grâce à l'utilisation de la fibre optique, fini la neige et les interférences, la qualité de réception est parfaite tant pour l'image que pour le son. Mais surtout, avec le numérique, davantage de signaux sont transmis ce qui donne la possibilité de recevoir beaucoup plus de chaînes. Sans payer plus qu'hier - soit 5 francs* par mois reportés sur les charges ce qui équivaut au coût de l'entretien des anciennes antennes hertziennes - trois nouveaux canaux sont disponibles : Paris Première, une chaîne de présentation Noos et un canal local. Voilà pour le service antenne de base. Ensuite, pour les gens qui désirent s'abonner, Noostv propose six types de forfaits permettant de sélectionner ses chaînes en fonction de son budget.

Sous réserve d'une possible offre de lancement, le premier abonnement est normalement fixé à 65 francs par

mois (hors frais de location du décodeur) et comprend une quarantaine de canaux. Avec notamment Télétoon, RTL9, Infosports, Euronews, Club Télé-achat, Odyssée et une chaîne de cinéma. Pour ceux qui en veulent plus, des forfaits à la carte allant de 65 à 425 francs donnent l'accès à 150 chaînes et services, et à plus d'une quinzaine de chaînes étrangères (BBC Prime pour l'Angleterre, Rai Uno pour l'Italie, RTP1 et Sic pour le Portugal, TVE 1 pour l'Espagne, TV7 pour la Tunisie, RTM pour le Maroc, ESC en français et en arabe, CCTV pour la Chine, etc.). Sans oublier la possibilité d'écouter 25 radios en qualité numérique.

Autre nouveauté, la télé devient interactive. A la demande, l'écran peut afficher des infos en temps réel sur l'état du trafic en Ile-de-France ou sur la météo locale, proposer des petites annonces (A vendre, à louer, Recrut), etc. Et puis, comme il n'y a pas que la télé dans la vie, le câble c'est aussi la possibilité de connecter

Les prises du câble

● Le troisième plus gros chantier d'Ile-de-France

Trois ans de travaux

Comme l'électricité ou le téléphone à leur époque, le chantier du câble concerne toute la ville. Le réseau porte même bien au-delà puisque 38 communes de la périphérie parisienne vont être câblées en même temps. Soit 1,5 million d'habitants à desservir.

Associée à 11 voisines de Seine-Saint-Denis, Aubervilliers fait partie de la plaque nord qui a vu les premiers travaux commencer à l'été dernier. Maître d'ouvrage de cette énorme opération, le groupe Noos (filiale du groupe Suez Lyonnaise des Eaux) a été choisi pour mener à bien le câblage de toutes ces villes.

Fort de son rang de premier câblo-opérateur français, il s'est engagé à achever la construction du réseau en moins de trois ans. Un objectif ambitieux vu l'ampleur du chantier : du jamais vu jusqu'à présent.

De fait, sur le terrain, on constate quelques retards. Ainsi sur la commune comme chez ses voisines, les premières prises étaient initialement prévues pour décembre. Pour justifier ces quatre mois de battement, Noos avance plusieurs explications. Des difficultés techniques rencontrées lors du franchissement d'ouvrages d'art, des autorisations administratives délivrées trop lentement par la DDE, des branchements EDF qui ne se font pas



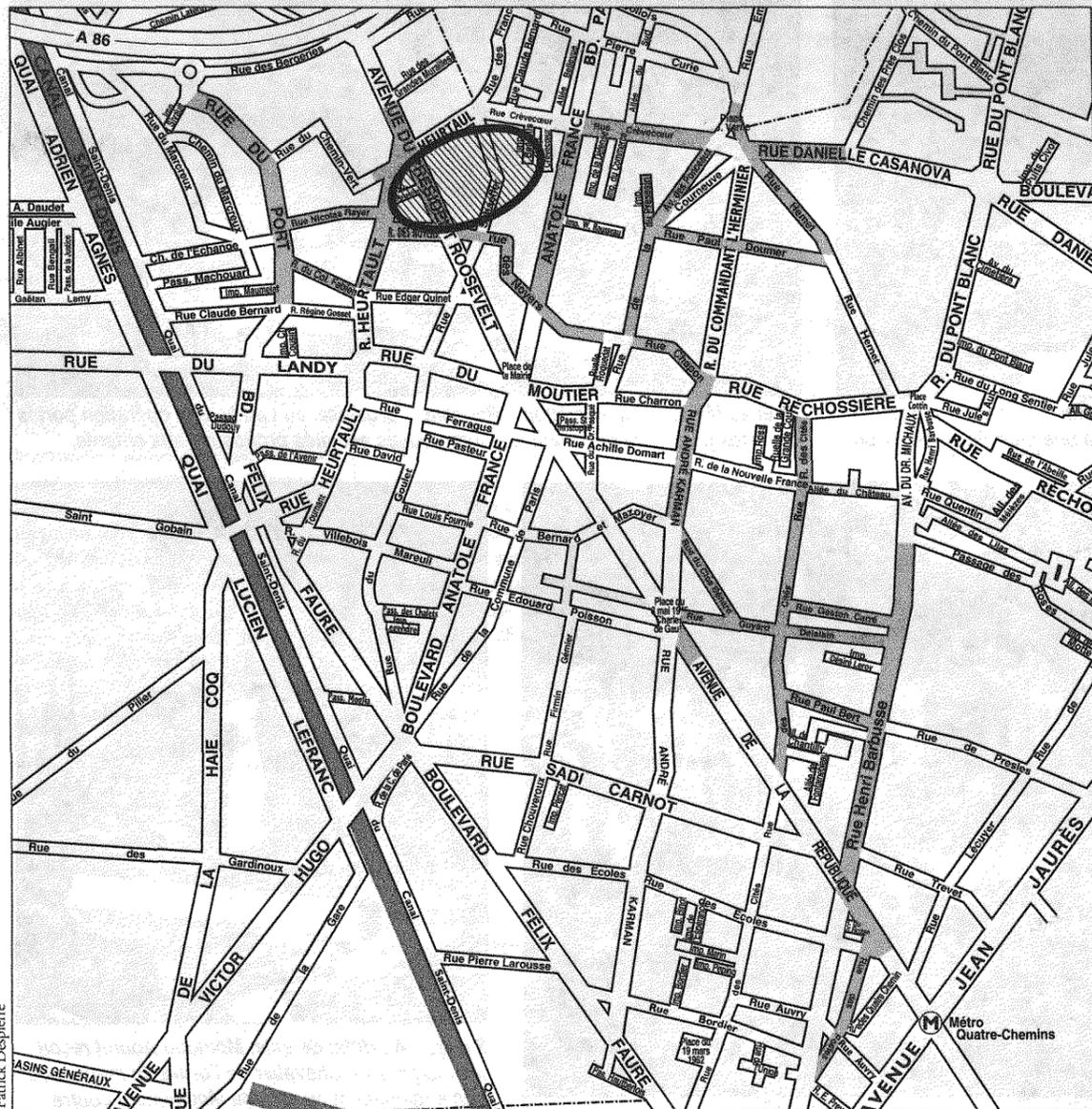
Avant d'être raccordé aux immeubles, le câble est enterré sous la voirie.

assez vite... En fait, la principale difficulté vient sans doute des entreprises de BTP à qui elle sous-traite les travaux de génie civil. Vu le contexte de reprise, peu sont disponibles sur la durée et il y a pénurie en la matière.

40 m de tranchées par jour

En tout état de cause, Noos devra respecter les délais fixés sous peine de payer des pénalités. Ses dirigeants se sont d'ailleurs récemment engagés à mettre les bouchées doubles. A

Aubervilliers, un rythme de croisière est en train d'être atteint. A raison de 40 m de tranchées par jour, quatre équipes travaillent sur le domaine public. Enfoui au 3/4, le réseau s'étendra sur 68 km. Parallèlement, les câbles commencent à être tirés de la voirie vers les immeubles et dans les appartements. Les 28 668 prises albertainiennes devront être raccordées avant fin 2002. Et les 560 000 prises de l'ensemble des communes avant fin 2003.



Délimitée par les rues Heurtault, des Noyers, Schaeffer, l'impasse Crèveœur, l'av. du Pt Roosevelt, le bd A. France, une première poche d'immeubles (431 prises) est en train d'être câblée. En grisé, les travaux de voirie en cours.

DIX QUESTIONS-RÉPONSES SUR LE CÂBLE

● Quand mon quartier sera-t-il raccordé ?

Vu l'ampleur du chantier mené de façon simultanée sur onze communes, le câblo-opérateur n'est pas en mesure de donner un échéancier quartier par quartier. Tout est fonction de l'avancée des travaux de génie civil et des contrats signés avec les bailleurs et les propriétaires. Toutefois, le concessionnaire s'est engagé à câbler la totalité de la ville avant fin 2002. 5 000 prises sont prévues dans les prochains mois.

● Les offres d'abonnement sont-elles les mêmes qu'à Paris ?

Les tarifs et les prestations sont identiques. Noos propose l'accès à plus de 80 chaînes en langue française et à une quinzaine de chaînes étrangères pour des forfaits allant de 65 francs (hors location du décodeur) à 425 francs. Sans oublier l'Internet à haut débit, une gamme de services interactifs (météo, trafic auto, petites annonces, etc.) et la bande FM en numérique.

● Je veux m'abonner. Où dois-je m'adresser ?

Au 0 800 114 114, le numéro vert de Noos. Ou chez un distributeur agréé.

● Ai-je le droit de refuser le raccordement de mon logement ?

La décision se prend en AG si vous êtes copropriétaire. Pour le locatif social, c'est au bailleur de décider après consultation des résidents. Si vous êtes propriétaire de votre pavillon, vous êtes seul à choisir.

● Je n'arrive pas à faire fonctionner mon installation (TV ou Internet), qui peut m'aider ?

Contactez le centre d'accueil téléphonique de Noos (0 825 34 54 74). Si la présence d'un technicien s'avère nécessaire, vous conviendrez d'un rendez-vous. Le déplacement est gratuit pour un problème concernant le réseau. En revanche, l'intervention vous sera facturée 250 francs s'il s'agit de votre téléviseur.

● J'ai déjà un abonnement à Canal+. Si je prends Noos, me faut-il deux décodeurs ?

Non, vous n'en avez qu'un : le décodeur numérique Noos. Par son intermédiaire, vous recevez l'intégralité de vos abonnements : les chaînes Noos et Canal+. Vous profitez également de Canal+ numérique (Canal+ bleu-jaune-vert).

● Je souhaite résilier mon contrat. Où dois-je m'adresser ?

Pour connaître les conditions de résiliation, vous pouvez appeler le 0 825 34 54 74.

● Si je m'abonne continuerai-je à payer la redevance télévisuelle ?

Oui. La redevance est un impôt perçu par l'Etat qui s'applique à tout possesseur d'un poste de télévision.

● J'ai un poste de télévision ancien. Puis-je recevoir le câble ?

Pour la réception du service antenne, tous les postes sont compatibles. Pour bénéficier d'une offre plus élargie (chaînes et services en numérique), un téléviseur équipé d'une prise péritel est nécessaire afin de brancher le décodeur. La quasi totalité des postes de moins de 10 ans en sont dotés.

● Le service antenne, c'est quoi ?

Avec le câble, le mode de réception via les antennes hertziennes a vécu. Un service antenne s'y substitue. Pour 5 francs par mois reportés sur vos charges d'immeuble (ce qui équivaut au coût d'entretien des anciennes antennes), il comprend la réception des chaînes nationales (TF1, France 2 et 3, Arte, La Cinquième, M6 et Canal+ en l'état). S'y ajoutent un canal local, un canal de promotion de Noos et la chaîne Paris Première. L'entretien et la maintenance du réseau sont assurés 7 jours/7.

mérique...

gramme



directement son ordinateur à Internet sans frais de communication téléphonique. Pour 299 francs par mois (hors location du modem à 79 F/mois), le forfait Noosnet donne accès à l'Internet haut débit (512 kpbs en voie descendante et 128 kpbs en voie remontante) sans limite de temps. Une formule intéressante car moins onéreuse que le système de paiement à la durée de connexion. Enfin, prochaine innovation prévue pour 2002, le réseau permettra de faire transiter de la téléphonie.

Dernier point à souligner, parallèlement à l'installation du câble, le nombre de paraboles va diminuer. D'une part parce qu'avec les chaînes qui arrivent il sera moins intéressant d'en avoir une. Et, d'autre part, parce que le câblo-opérateur proposera à chaque personne intéressée à s'abonner de reprendre son ancien matériel contre un chèque de 300 à 500 francs.

*En collectif (+ de 6 logements). 30 francs par immeuble de 2 à 5 logements. 15 francs pour un logement individuel.

CONSEIL MUNICIPAL ● Séance du 26 février 2001

La dernière séance

Le conseil municipal, élu en 1995, a tenu sa dernière séance le 26 février. En plus des questions traditionnelles, l'assemblée est revenue sur le débat d'orientations budgétaires qui prévoit, entre autres, de ne pas augmenter les impôts locaux.



Fin de mandat et dernière séance de l'assemblée communale élue en 1995.

Après les préambules d'usage, le maire, Jack Ralite, a laissé le soin à Gérard Del-Monte de présenter les orientations budgétaires pour 2001. Soumises une seconde fois à la discussion, ces orientations devraient satisfaire les contribuables puisque l'assemblée s'est accordée pour ne pas augmenter les impôts locaux cette année. Après avoir rappelé les deux grands principes qui ont imprégné la préparation budgétaire : consolidation des acquis et poursuite des projets en cours, Gérard Del-Monte a insisté sur « la difficulté d'équilibrer les comptes lorsque les recettes stagnent et que les dépenses obligatoires augmentent ». Il a indiqué que la dette par habitant était de 9 942 F en 1999, soit peu au dessus de la moyenne des villes de taille similaire (8 346 F). Avant de passer aux autres questions, le premier adjoint a rappelé que « le budget définitif serait voté lors de la prochaine séance du conseil prévu pour le 4 avril. » Le maire a

aussi fait état des projets actés, financés et élaborés avec des partenaires. Une somme de 2,8 milliards de francs est d'ores et déjà acquise et sera disponible dans les six ans à venir. Gérard Del-Monte a ensuite soumis plusieurs délibérations à ses collègues. Une avance de 200 000 F pour le cimetière communal, l'approbation de plusieurs contrats reconduisant des agents dans leur poste et permettant de recruter deux nouveaux emplois-jeunes, l'accord sur le budget prévisionnel des aménagements de voirie pour mieux sécuriser les abords du groupe scolaire Jean-Macé-Condorcet ainsi que la création d'un cour d'école, l'approbation du plan de financement du square Bordier, un espace vert d'environ 3 000 m², situé

près la future maison de l'enfance de la Villette... figuraient au nombre des questions votées à la majorité des présents. **Bénéficiaire d'une mutuelle malgré de faibles revenus** Parmi les dossiers présentés par Jacques Salvator, on notera l'avenant apporté à une convention déjà signée entre la Ville et la Mutuelle familiale. Elle favorise la mutualisation des personnes disposant de faibles ressources et ne pouvant prétendre à la Couverture Maladie Universelle. L'année dernière, 52 personnes ont bénéficié. La modification permettra d'élargir cette aide aux « personnes seules avec un enfant ». Pour permettre aux différents pro-

jets urbains de suivre leur cours, Roland Taysse a proposé au conseil de solliciter du préfet l'engagement de deux procédures de Déclaration d'utilité publique (DPU) concernant la ZAC Porte d'Aubervilliers. La première devrait permettre la restructuration de la place de la porte d'Aubervilliers, la seconde recense les emprises foncières nécessaires à la réalisation des équipements publics et à l'aménagement du secteur nord de la ZAC. Puis, de nouveau, le maire a pris la parole pour exposer certaines modifications à apporter aux statuts de Plaine commune, suite à sa transformation en communauté d'agglomération. Pour faire face aux nouvelles responsabilités qui lui incombent, il

s'agissait d'augmenter le nombre de conseillers représentant les cinq villes de la Communauté. « Plus de conseillers pour plus de travail », résumait le maire avant de faire adopter ces changements.

Un dispositif en faveur de jeunes en difficulté

Une question relative à l'insertion de jeunes en difficulté a été expliquée par Bernard Vincent. En 1999, la Ville s'était engagée dans un projet intitulé Bourse d'échange nationale, un dispositif inclus dans le Contrat local de sécurité. Les villes adhérentes à ce dispositif proposent à des jeunes en échec de rompre avec leur environnement géographique, social et familial et leur ouvre l'accès à l'emploi par la construction d'un nouveau projet. Les jeunes qui s'engagent à suivre ce parcours d'un an bénéficient d'un accompagnement éducatif et personnalisé pris en charge par la Mission locale de la ville. L'année dernière, trois Albertivillariens ont été accueillis et encadrés dans d'autres départements, et 8 autres départs sont prévus cette année. L'assemblée a renouvelé, à l'unanimité, la convention passée entre la Ville et la Mission locale.

Les droits des enfants ont également été évoqués à travers la proposition de Bernard Sizaire d'adopter une motion « Achats publics. Achats éthiques ». Considérant qu'un travail de sensibilisation doit être engagé auprès des fournisseurs de la Ville, des consommateurs et des enfants, cette motion permettra de tout mettre en œuvre pour favoriser les achats réalisés dans de bonnes conditions de traçabilité et de fabrication des produits. Tout cela visant, à terme, le respect des droits des enfants, tels qu'ils sont inscrits dans la Convention internationale ratifiée par la France en 1990. **Maria Domingues**

● POLITIQUE DE LA VILLE

Un contrat pour six ans

Présentées par Pascal Beudet, cinquante pages bien serrées et quarante millions de francs attribués à Aubervilliers, le document pèse lourd ! Approuvé lors du dernier conseil municipal, le texte de convention du Grand Projet de ville (GPV) précise les objectifs de ce partenariat engagé avec l'Etat et la Région. Sur un vaste territoire qui comprend aussi une partie de La Courneuve et de Saint-Denis, les pouvoirs publics vont aider au développement des quartiers en difficulté. Si ce n'est pas le premier contrat de ce type, le dispositif prévu jusqu'en 2006 est certainement le plus ambitieux. Par comparaison, le GPV de la période précédente (95-99) équivalait à moitié moins. Plus de subventions donc. Mais aussi un périmètre d'intervention élargi. Au cours des négociations préalables, la Ville a obtenu de l'Etat que de nouveaux quartiers albertivillariens bénéficient du dispositif. Du coup, la Maladrerie, Cochenne et Vallès-La Frette rejoignent le Landy et le Marcreux sur la carte du GPV qui trace les contours d'un territoire de 72 000 habitants. Avec les mêmes caractéristiques d'une commune à

l'autre : forte population jeune (autour de 30 %), taux de chômage élevé (18 % environ), densité de logements sociaux (plus de 60 % du parc). Les financements obtenus et complétés par des fonds municipaux serviront dans six domaines bien précis : le renforcement de l'attractivité des quartiers, l'adaptation des services publics aux besoins de la population, la garantie de la tranquillité publique et la prévention de la délinquance, l'amélioration du cadre de vie, le soutien du commerce de proximité, le développement économique et les retombées en matière d'emploi et d'insertion. Parmi les opérations d'aménagement les plus marquantes, il faut souligner la requalification prévue des espaces extérieurs de Vallès-La Frette, de Cochenne et de la Maladrerie en 2003. Autre priorité annoncée, la mise en valeur des quartiers du Landy et de Cristino Garcia. Avec des efforts conséquents pour les désenclaver (percement d'une nouvelle voie, ouverture sur le canal, aménagement de la place sud du RER B, préparation à l'arrivée du tramway et d'Orbitale). **F. M.**

● Prolongement de la ligne 12

Consultation publique sur le métro

C'est la première étape officielle en vue du prolongement de la ligne 12. Jusqu'au 9 mars, dans le hall de la mairie, des panneaux d'exposition présentent le projet et la population est invitée à donner son avis sur des registres. Point d'orgue de cette concertation préalable, une réunion publique s'est déroulée le 28 février en présence du maire, de l'élu aux transports et de représentants de la RATP. Devant une salle comble, il a été fait un point précis de l'état d'avancement du dossier. Première confirmation, les travaux débuteront bien en 2003. Ils permettront d'ouvrir les stations Proudhon Gardinoux et Pont de Stains à l'horizon 2006.

44 000 Albertivillariens directement concernés

D'après les projections de la RATP, 22 000 Albertivillariens sont directement concernés par ce prolongement. Un chiffre qui doublerait avec l'arrivée du métro à la mairie. « Que l'on voudrait le plus vite possible », a rappelé Josiane Guinard, la présidente de l'association Metr'Auber. Vu l'état d'avancement du dossier, et

les cadres de la RATP l'ont confirmé, ce vœu pourrait être exaucé plus rapidement que prévu. « Nous avons bon espoir », a confirmé Jack Ralite. En réponse aux différentes questions de l'assistance, les techniciens de la Régie ont apporté plusieurs précisions intéressantes. Oui, le réseau sera complètement construit en souterrain. Non, cela n'aura pas d'impact négatif sur l'environnement (au contraire des aménagements paysagers sont prévus autour des stations). Ni sur la fréquen-

ce des bus qui restera la même. Autre point important : des accès personnes handicapées sont prévus. Avec l'ouverture de la ligne, il ne faudra plus que 30 minutes pour aller au centre de Paris. Une bonne nouvelle pour les 10 000 Albertivillariens qui y travaillent. Et aussi pour les 4 000 Parisiens qui font le chemin inverse... **Frédéric Medeiros**

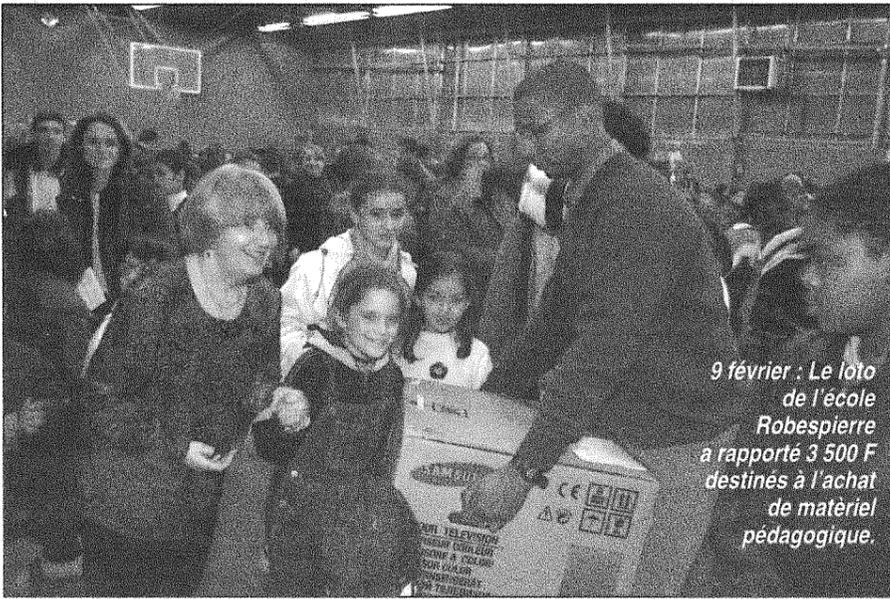
Réunion publique le 28 février avec les représentants de la RATP.



Un mois en images

Au fil de l'actualité

Photos : Marc Gaubert et Willy Vainqueur



9 février : Le loto de l'école Robespierre a rapporté 3 500 F destinés à l'achat de matériel pédagogique.



9 février : Le CNR d'Aubervilliers-La Courneuve rend hommage à la musique romantique allemande.



1^{er} mars : Cap Insertion fête le premier anniversaire de son centre d'informations.



1^{er} mars : Ouverture et inauguration de Résid'Etudes qui héberge des étudiants et des stagiaires au mois et à l'année.



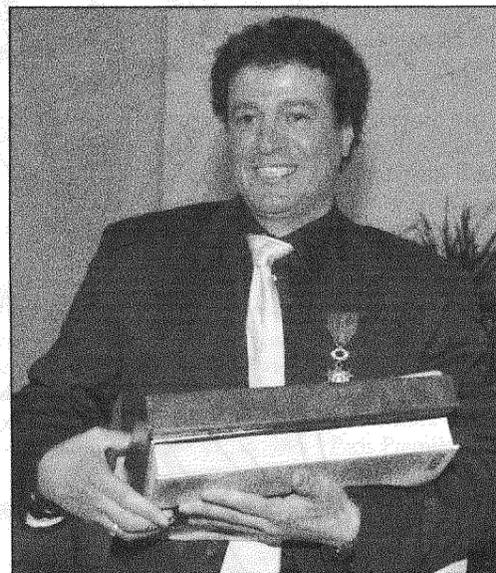
27 février : Dans le cadre d'« École et cinéma », le Studio invite ses partenaires de l'Éducation nationale à une journée de réflexion.



24 et 25 février : L'association « Réussite » organise, au Landy, une opération portes ouvertes pour faire découvrir les nombreuses activités proposées aux enfants.



3 mars : L'association franco-maghrébine La Médina fête l'Aïd El Kebir en musique avec le groupe Alale, l'orchestre de Farid Gaya et le chanteur raï Khaled Jr. Environ 400 personnes participent à ce rendez-vous.



3 mars : A l'Hôtel de Ville, Mouloud Aounit reçoit les insignes de Chevalier de l'ordre du mérite pour son engagement au sein du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, en présence du maire et de nombreuses personnalités.

Revue de presse

Résidence sociale. Ouverte en décembre, rue des Cités, la résidence sociale Adélaïde Gilleron accueille 70 résidents dans 52 logements meublés (du studio au F3) précise Le Parisien (5 février). « Ces logements-passerelles sont un tremplin », explique Pierre-Marc Navales, directeur d'agence à la Sonacotra. Cette maison de l'insertion a de nombreux atouts, le principal étant le loyer, pour des personnes qui traversent des heures difficiles.

Canal. Les berges du canal Saint-Denis prennent un coup de jeune, relate Le Parisien (5 février). Les aménagements concernent deux tronçons de 700 m, côté Aubervilliers, au niveau du Pont Tournant et du Marcreux, la passerelle de la Fraternité, le parc Elie Lotar et bientôt le parc de l'Ecluse. (...) « A bicyclette, en rollers, en trottinette ou simplement à pied, chacun son truc pour découvrir les berges réaménagées (...) »

Embellie. Après la baisse du chômage, la forte progression de l'emploi privé et l'installation d'entreprises nouvelles, « la Seine-Saint-Denis relève la tête de façon spectaculaire », informe Le Parisien (9 février). A Aubervilliers, la Tour Pariphéric est remplie à 60 % après avoir été vide pendant 7 ans. (...) « Depuis la fin 1999, promoteurs et investisseurs se bousculent au portillon ». « L'effet Stade de France a été indéniable ».

Centre commercial. « Feu vert définitif pour le centre commercial d'Aubervilliers » titre Les Echos (21 février). Le secrétaire d'Etat aux PME, à l'Artisanat et à la Consommation, François Patriat, n'a pas déposé de recours (...) rendant définitive l'autorisation d'exploitation du centre.

Le Parisien (21 février), précise : « Une certaine forme de commerce disparaît, mais d'autres se développent. (...) On peut parfaitement faire cohabiter des zones de chalandise (...) avec le commerce de proximité des centres-villes ».

Métro. « Les habitants d'Aubervilliers découvrent leur futur métro », titre Le Parisien (14 février) à travers une exposition dans le hall de la mairie. Du 12 février au 9 mars, un registre d'observation est à leur disposition. Dès 2003, les travaux de prolongation de la ligne 12 commenceront pour un départ des premières rames en 2006-2007.

Polar. La chaîne Planète accompagne Didier Daeninckx, écrivain albertvillarien, dans son travail d'écrivain à travers un documentaire de Pierre-André Sauvageot, relate Télérama (21 février).

Le réalisateur tente de mieux comprendre le fonctionnement, la pensée (...) d'un écrivain engagé. « Ce document parvient à dire pourquoi et comment le romancier s'approche d'un sujet, le hume, le construit, le rédige ».

Sculpture. Sous le titre des Géants pour la paix, Madame Figaro (24 février) brosse le portrait de l'artiste albertvillarien, Rachid Khimoune, et occulte ses projets en cours. « Isis l'Égyptienne, Mu Nuan la Chinoise... Mardi 27, vingt et un Enfants du monde en bronze s'élèveront sur les terrasses des jardins de la Mémoire à Bercy ».

Podium

● SOLIDARITÉ

Le sport contre la faim

Afin de sensibiliser les jeunes à la solidarité internationale, le Comité catholique contre la faim et le développement (CCFD) organise une journée sportive et solidaire baptisée « Terre d'Avenir », le dimanche 25 mars de 12 h à 18 h au gymnase Jean Guimier à La Courneuve.

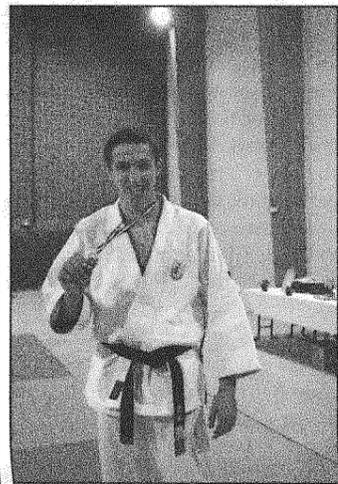
L'année dernière, Terre d'Avenir avait mobilisé près de 116 600 jeunes dans 580 villes de France et avaient réuni près de 6 millions de francs.

Depuis plusieurs semaines, des jeunes du CCFD se démenent pour trouver des parrains qui soutiendront leurs efforts par des dons (10 F ou plus). Ce geste permet aussi de concourir, lors de la journée du 25 mars, aux différents tournois qui leur seront proposés. Des stands de jeux, des expositions et un goûter sont aussi au programme. Venez nombreux.

Renseignements auprès de Raoul Mera du CCFD, équipe de Notre-Dame-des-Vertus au 01.43.52.71.42.

● JUDO

3 podiums pour le CMA



La section judo du CMA a participé aux championnats de France FSGT qui se sont déroulés les 24 et 25 février à Coudekerque (59). Chez les cadets, Amar Abdelli décroche la médaille d'argent et devient vice-champion de France. Sa coéquipière, Naïma Kerbiche, est montée sur la troisième marche du podium. Chez les seniors, dans la catégorie des - de 63 kilos, c'est Laëtitia Bachimont qui offre une médaille de bronze à Aubervilliers. Les 9 autres judokas du club se sont respectivement classés.

EQUITATION ● L'épopée héroïque de la famille Drieux

Et si l'argent faisait le bonheur ?

Cavaliers accomplis et titrés, Laetitia, Benoît et Nelly Drieux sont de jeunes Albertivillariens qui se donnent sans compter pour se frayer une place dans le milieu équestre où l'argent fait souvent le bonheur.

Dans la cour des Ecuries de Vittelle, Benoît cure les pieds de Tommy, Laetitia brosse vigoureusement Cachira Des Prés tandis que Nelly change la paille souillée de sa poneyette, Balina. « On vient ici, le soir, les dimanches et les jours fériés pour nettoyer les boxes, soigner, monter les chevaux et les nourrir à midi », explique leur mère Jocelyne Drieux. C'est à peine à vingt minutes d'Aubervilliers et la pension mensuelle de 1 600 F par bête reste possible... » Si Balina appartient à la famille Drieux, les trois autres chevaux leur sont prêtés. Au fil des années, mise à part une petite prime versée par la ville d'Aubervilliers lorsque Benoît a remporté un titre en 1996, aucune subvention, aucune aide matérielle n'est venue soulager la bourse et le moral des Drieux. Certes, il y a le réconfort des grands-parents maternels, Jean-Baptiste et Francine, « c'est notre fan club, ils s'occupent du pique-nique et de l'intendance sur les concours » et le soutien précieux de Patrice, un Courneuvien venu donner un coup de main et qui n'est plus



De gauche à droite : Nelly, Jocelyne, Laetitia, Benoît, Patrick et Patrice. En bas, Benoît en concours sur What recession.

reparti mais cela reste insuffisant.

Tout a commencé quand Laetitia, âgée de 3 ans, a déclaré « je veux faire du cheval ». C'était en 1981, Jocelyne et Patrick Drieux, deux employés de banque albertivillariens ne mesurent pas encore qu'ils pénètrent dans un univers aussi difficile où il ne suffit pas d'être « bossueur et talentueux... »

Un monde à part

Faisant fi des difficultés, ils inscrivent leurs enfants dans le maximum de concours. Dressage, obstacles et cross, ils excellent partout. Cavaliers et chevaux se déplacent dans un Trafic Renault tricolore par Patrick. « Il faut voir la tête des gens quand on arrive avec notre camion immatriculé dans le 93... », rigole Jocelyne.

Aujourd'hui, Laetitia, âgée de 22 ans, trois fois championne d'Ile-

de-France, prépare un diplôme en alternance, école-entreprise. Chaque vendredi soir, après les cours ou le travail, elle accourt au centre pour s'occuper des bêtes. Elle voudrait bien reprendre la compétition. Son frère Benoît, 21 ans, vice-champion de France sur poney, a participé au championnat d'Europe en 1996. Il est en fac de sciences à Bobigny. Son rêve : participer aux JO d'Athènes. La cadette, Nelly, 15 ans, est en seconde. Sur sa poneyette Balina, elle a rafilé la première place du championnat d'Ile-de-France D2 à Jardy en 1999. Il y a peu, on lui a annoncé qu'elle était pré-sélectionnée pour les championnats d'Europe. « Mais tout est à notre charge, déplacements, hébergement... s'inquiète Jocelyne. Pour confirmer

cette sélection il faut participer à des épreuves qui se déroulent aux quatre coins de la France, voire à l'étranger. C'est trop cher pour nous... » Entre bonnes nouvelles et casse-tête financier, ainsi va la vie des Drieux, une famille dont l'obstination à vouloir vivre leur passion force l'admiration.

Maria Domingues

TRAVAUX ● La brigade technique d'entretien

Une équipe tous terrains

Dès l'entrée du gymnase Robespierre, on est saisi par l'odeur de peinture fraîche. Puis on est agréablement surpris par la clarté qui illumine le couloir d'ordinaire plutôt sombre. « On a commencé par repeindre les sanitaires, les WC et les douches », explique Pascal Kittstein, responsable de la maintenance dans les gymnases de la ville. Juché sur un escabeau, Rachid, un emploi-jeune, s'applique à passer son rouleau le long du plafond. Plus loin, José termine des plinthes au pinceau. Après leur passage, le gymnase aura retrouvé un aspect digne de ses nombreux utilisateurs.

En fait, depuis deux ans, une brigade technique « tous terrains » s'est formée au sein du service municipal des sports pour répondre plus vite et mieux à certains besoins qui ne nécessitent pas de gros travaux.

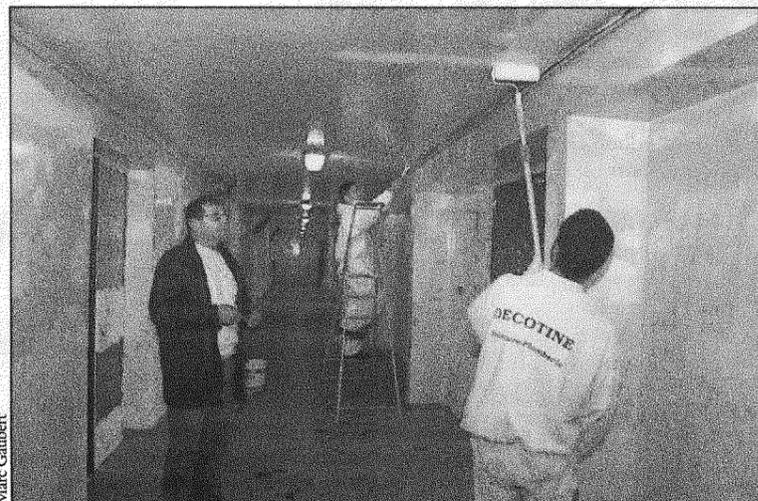
Elle est composée d'un peintre, d'un agent, aidé d'un emploi-jeune, chargés tous deux des interventions urgentes sur les stades et les gymnases et de deux autres personnes affectées à

la sécurité des équipements des terrains de proximité. Cette équipe, coordonnée par Pascal Kittstein, est également responsable de la manutention de toutes les manifestations sportives.

« On a rationalisé certains postes déjà existants et bénéficié de deux emplois-jeunes », explique Zoubir

Ketfi, directeur du service depuis l'été 1998. L'année dernière, cette simple astuce de réorganisation a permis à la salle de bridge au CMA et au gymnase Guy Moquet de faire un brin de toilette salubre. Bientôt ce sera au tour du complexe omnisports Manouchian d'en bénéficier.

M. D.



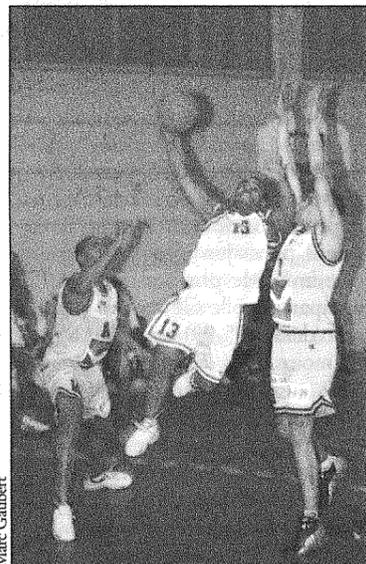
Marc Gaubert

BASKET ● Amateurs contre professionnels

Aubervilliers sans complexes

La tension était palpable dans le gymnase Manouchian où les quelque 150 spectateurs étaient venus assister aux 32^{es} de finale de la Coupe de France de basket. Un match opposant deux équipes séparées par cinq divisions d'écart. Ce soir-là, les amateurs du Club municipal d'Aubervilliers, qui évoluent en promotion d'excellence, recevaient les professionnels de Poissy (pro B). Après un début tonitruant, les garçons du CMA ont su tenir tête pendant près d'une mi-temps aux géants de Poissy, avant de s'incliner 69 à 99. Le match a été animé par le panache et l'audace des Albertivillariens, visiblement peu impressionnés par les pros de Poissy. A l'issue de la rencontre, leur entraîneur, José Rosa, à qui l'on devait déjà de belles performances avec l'équipe féminine, s'est montré, à juste titre « satisfait » de son équipe.

Parmi les supporters présents ce soir-là, on notait la présence du



Marc Gaubert

maire. Il était accompagné du président du CMA et du directeur du service municipal des sports.

M. D.

● **PORTRAITS** • Sportives, bénévoles, volontaires et déterminées

Le sport décliné au féminin

Pratiquer un art martial, un sport ou un métier réputé difficile n'est plus l'apanage des hommes. Au contraire de rebuter les femmes, cela leur permet de se forger le caractère. Les sportives appartiennent à cette catégorie et celles d'Aubervilliers ne font pas exception. Portraits.

● *Martine Ratelet, gardienne du gymnase Guy Moquet*

Martine, le goût du travail bien fait

Martine Ratelet a commencé à travailler dès l'âge de 14 ans. Très tôt, son père lui inculque ce principe : « Ma fille, ne te laisse jamais marcher sur les pieds ». Sa volonté sera exaucée. Martine, 48 ans, gardienne autoritaire et omniprésente du gymnase Guy Moquet, a largement suivi son conseil au cours de ses 26 dernières années. Peu impressionnée par ce milieu plutôt masculin, elle pratique les mêmes horaires que ses collègues hommes. Hier, elle est restée jusqu'à 23 heures. Ce matin, elle est là à 10 heures pour accueillir une classe du lycée d'Alembert. « Jeune homme, pas de chaussures sur le parquet ! », lance Martine en direction d'un lycéen qui obtient-illico en ôtant ses bottes.

« J'ai la réputation d'avoir mauvais caractère et d'être une râleuse... mais ça m'est égal, l'important c'est que le gymnase soit bien tenu et offre de bonnes conditions pour accueillir les sportifs et qu'on respecte mon tra-



vail. » Habitue à travailler avec des hommes, elle garde de ses débuts dans l'imprimerie un caractère bien trempé. Fière de « son gymnase », Martine le bichonne, se désolant quand des imbéciles le dégradent tout en réclamant haut et fort les réparations qui tardent à se réaliser. « Je connais chaque recoin, des sous-sols aux plafonds, en passant par les locaux techniques. » On lui reproche parfois d'en faire trop, de se mêler de tout... Mais Martine est ainsi faite : « C'est plus fort que moi, quand je vois un truc qui va pas, je ne peux pas rester là sans rien faire... »

Dans six ans Martine sera à la retraite. Déjà ses filles s'inquiètent de l'imaginer oisive et désœuvrée...

Maria Domingues

Martine travaille au gymnase Guy Moquet et pratique la gym au Cosec Manouchian.

● *Hélène Avé, présidente de l'association Karaté pour tous*

Hélène, la passion des autres



Enfant, j'étais fascinée par Bruce Lee alors que mes copines s'intéressaient plutôt aux 101 Dalmatiens... »

Juriste de profession, Hélène Avé préside l'association Karaté pour tous depuis 1999. Parce qu'il y a trente ans il était fort mal vu pour une fille de pratiquer un art martial, Hélène, gamine fluette et fragile, sera danseuse classique puis gymnaste. Plus tard,

Ne pas se fier au joli sourire d'Hélène et à sa fine silhouette, elle vient de réussir avec succès son passage de ceinture verte.

une amie l'informe qu'un club de karaté, pas tout à fait comme les autres, s'ouvre à Aubervilliers.

La grande sœur

Dotée d'une grande souplesse, Hélène s'inscrit et se plaît dans ce club animé par Jean-Louis Bertin, professeur et fondateur de l'association Karaté pour tous. Comme lui, elle est convaincue des vertus et du bien-être que le karaté peut apporter lorsqu'il est enseigné avec intelligence, générosité et humilité. Aussi quand la précédente présidente jette l'éponge, Hélène accepte de bon gré de prendre la relève. Aujourd'hui, petits et grands la considèrent comme « une confidente, une grande sœur... » Patiente, elle écoute leurs soucis d'enfants,

leurs tracas d'adolescents. Hélène arrive généralement bien avant son propre cours pour accueillir les parents, faire le point des inscriptions, discuter de tout et de rien avec les adhérents... « Pratiquer un sport permet de se structurer... de mieux appréhender la vie avec ses joies, ses déceptions et ses conflits... C'est aussi l'apprentissage de la tolérance et du respect... »

C'est ainsi qu'Hélène, présidente bénévole, s'est engagée à fond dans l'association aux côtés de Jean-Louis et Désiré, les deux professeurs, avec ce credo : « Partager une passion, aider les autres et en mesurer les effets bénéfiques au quotidien est une belle récompense. »

Maria Domingues

● *Camélia Karim, sélectionnée par la Ligue de tennis*

Camélia, sage et déterminée

Jolie brunette aux grands yeux sombres, Camélia Karim, 10 ans, appartient à l'élite régionale du tennis féminin français. Depuis quelques mois, elle partage ses entraînements entre Aulnay, où elle est encadrée par Patrick Bouteiller de la ligue départementale de tennis, et le club municipal d'Aubervilliers où Patrick Le Pelletier l'entraîne deux fois par semaine. Camélia était âgée de 8 ans lorsque sa maman, Leïla, l'inscrit à l'école de tennis du CMA : « C'est une amie qui m'a vivement conseillé ce club. Et c'est vrai qu'on s'y occupe très bien des jeunes ». D'Evelyne, la gardienne des courts André Karman qui lui prépare des crêpes, à Franz Mahut, un joueur de

l'équipe 1^{re} qui lui prodigue de précieux conseils et des encouragements, Camélia assure que « tout le club » la soutient.

Petite fille mais grandes ambitions

Excellente élève, aimant les livres, l'émission E = M6 et le feuilleton *La vie de famille*, Camélia se prépare à intégrer la section sport-études au collège du Parc à Aulnay dès la rentrée prochaine. Bien sûr, papa Ibrahim et ses deux frères sont fiers de leur « petite princesse » qu'ils accompagnent, dès qu'ils le peuvent, en tournoi.

Mais c'est surtout au dévouement de Leïla, sa maman, que Camélia doit



Camélia est considérée par les cadres de la Ligue comme un espoir sérieux du tennis français.

d'être aussi mobile et disponible pour participer aux nombreux tournois qui rythment la vie des sportifs de haut niveau. « J'ai arrêté de travailler pour me consacrer à mes trois enfants », reconnaît cette maman dévouée. Est-ce pour cela que Camélia se donne avec autant de vigueur sur les courts où elle ne va que « pour gagner » ? Peut-être faut-il aussi chercher du côté de ses origines... Égyptienne par papa, algérienne par maman et française de naissance, Camélia est un joli cocktail réussi de sagesse, de détermination et d'humilité qui lui font réussir tout ce qu'elle entreprend.

Bravo et bonne chance.

Maria Domingues

A l'affiche

● ARTS PLASTIQUES

Visites d'expositions

Le centre Camille Claudel propose deux visites guidées :

« Les années Pop »

au Centre Georges Pompidou.

Samedi 17 mars 2001 à 15 h 30

« La vérité nue » - Expressionnisme autrichien au Musée Maillol.

Samedi 31 mars 2001 à 14 h

Ces visites se font en présence

d'un conférencier.

Participation : 80 F par exposition

Inscription : 01.48.34.41.66

A la découverte de la céramique

Le Centre d'arts plastiques Camille Claudel propose un stage de découverte de la céramique. Il est animé par le sculpteur Denis Tournoux et se déroulera les lundi 23 avril, 30 avril, 14 mai, 21 mai, 28 mai de 19 h à 22 h. Tarifs : 490 F et 520 F. Les inscriptions se font dès maintenant au 01.48.34.41.66.

Des affiches de Michel Quarez

La bibliothèque Henri Michaux organise une exposition d'affiches du célèbre peintre et illustrateur Michel Quarez. A voir aux heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque. Jusqu'à la fin mars. Renseignements au 01.48.34.33.54

● MULTIMEDIA

Initiation à Internet

En coopération avec le Métafort, le Centre d'arts plastiques Camille Claudel organise le vendredi 16 mars de 18 h 30 à 20 h 30 une séance d'initiation à Internet.

Participation : 50 F.

Renseignements au 01.48.34.41.66

● RENCONTRES

Vive la Bretagne

Le samedi 24 mars, de 16 h à 18 h, au Foyer protestant, 195, av. Victor Hugo, l'association AuberBreizh propose une sensibilisation à la langue bretonne par le théâtre et le chant. Cet après-midi est ouvert aux adultes et aux enfants. La participation est fixée à 30 F pour les non adhérents et à 10 F pour les membres d'AuberBreizh. Le nombre des places étant limité, l'inscription préalable est nécessaire auprès de l'association. L'initiation se poursuivra par un repas qui permettra d'aborder le vocabulaire de la vie quotidienne. Chacun est invité à apporter un plat à partager lors de ce moment convivial. La soirée se terminera par un fest noz. Renseignements au 01.48.34.76.00

Autour de « La vie en jeu »

Dans le cadre du thème de la saison « La Vie en jeu », le Théâtre de la Commune organise, le samedi 24 mars à 16 h 30, une rencontre avec Frédéric Belier-Garcia, Didier Bezace, Emmanuel Demarcy-Motta, Jean-Paul Wenzel. Cette rencontre sera ouverte avec 47 autobiographies de Jacques Rebotier. Entrée libre sur réservation obligatoire au 01.48.33.93.93.

Rencontre psy

Le prochain rendez-vous de N'est pas fou qui veut a lieu lundi 12 mars à 21 h, à l'espace Renaudie, 30, rue Lopez et Jules Martin. Entrée libre. Tél. : 01.42.51.55.88 ou 01.30.18.04.51

● MUSIQUE

Séance d'écoute

Deux rendez-vous sont prévus en mars, le 1^{er}, lundi 12 mars à 19 h 30. Le second le mardi 27 mars. Parmi les invités : Norscq et Bernd Friedman. Renseignements : 01.43.11.41.36

● DANSE

Vive la Bretagne (bis)

L'Association AuberBreizh vous propose les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, au foyer protestant 195, av. Victor Hugo, des cours de danses bretonnes de 20 h à 21 h 30. Le prix des cours est de 100 F pour l'année + l'adhésion à l'association (120 F). Tarif réduit pour enfants, chômeurs. AuberBreizh, tél. : 01.48.34.76.00.

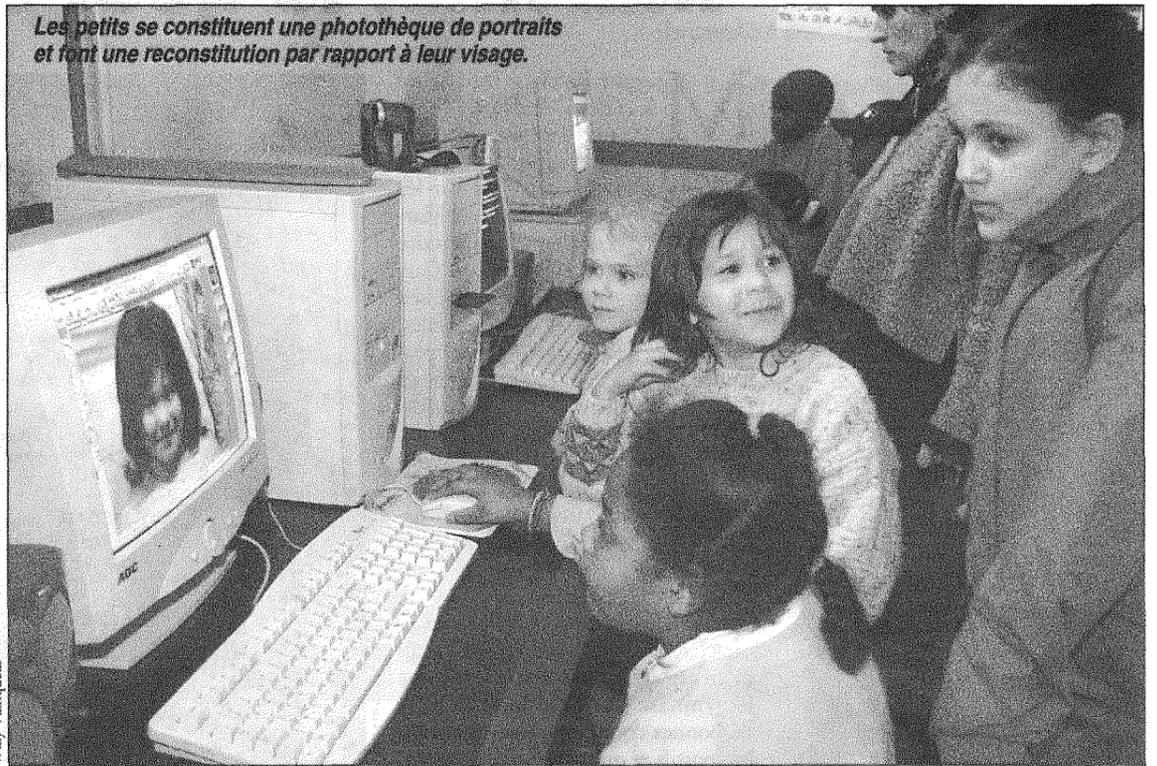
MULTIMÉDIA • Autour du projet pédagogique Vis à visage

Les enfants réfléchissent sur la différence

Après la Guirlande des portraits, la deuxième phase du projet Mémo visage mis en place par l'association culturelle Kialucera a débuté. Toujours avec le même objectif : inciter les enfants à créer et à s'exprimer autour de la question de la diversité physique.

De septembre à janvier, 77 enfants des centres de loisirs primaires et de l'Angi (Association de la nouvelle génération immigrée), âgés de 7 à 11 ans, ont participé à la Guirlande des portraits qui a donné lieu à une exposition à l'espace Renaudie. Cette première phase du projet Mémo visage imaginé par Kialucera (prononcer : qui a lu sera, Ndlr), association parisienne composée principalement d'artistes, a permis aux enfants d'aborder les notions de différences et de ressemblances. « A partir de photos numériques qu'ils ont pu déformer, découper et rassembler, les petits ont découvert que leur visage n'était pas absolument symétrique. Nous les avons ensuite amenés à réflé-

Les petits se constituent une photothèque de portraits et font une reconstitution par rapport à leur visage.



chir sur l'identité, sur ce que représente le beau, le moche... », précise Martine Monvoisin, directrice de projet au sein de Kialucera*.

La deuxième partie du projet intitulée Vis à visage et menée en partenariat avec Aide et action, les enfants des pays du sud, ainsi qu'avec le centre de lecture de Nanterre, a débuté fin janvier et se poursuivra jusqu'aux vacances d'été. Cette fois-ci, les activités, toujours par le biais d'ateliers dessin et multimédia qui se déroulent les mercredis principalement dans les maisons de jeunes (Emile Dubois, Café la Rosa, Jacques Brel) et à l'Angi, sont tournées vers

l'appréhension de l'autre. « On prend des photos numériques issues d'une photothèque de portraits d'enfants de diverses origines, on scanne des photos de journaux ou celles des copains, explique une animatrice des ateliers. Les enfants se constituent leur propre photothèque puis choisissent celles qu'ils préfèrent. A partir de là, ils vont faire une reconstitution par rapport à leur propre image. Le but est qu'ils s'aperçoivent que, mis à part quelques détails, on est tous pareils. Dans le même temps, ils apprennent à se documenter et se familiarisent avec les outils informatiques. »

Les jeunes de l'Omja devraient éga-

lement être impliqués dans cette démarche en réalisant un film des ateliers ainsi que de la prochaine exposition des productions. Ce travail débouchera alors sur des discussions entre petits et grands ainsi que sur des débats publics autour de la notion de différence et de l'acceptation de l'autre. Un beau projet pédagogique à suivre...

Isabelle Terrassier

*Kialucera, dont le projet a été labellisé en 1998 par le Métafort, est subventionné par la Préfecture de la Seine-Saint-Denis avec une participation d'Aubervilliers-Loisirs et le soutien du Haut conseil de la Francophonie.

BD • Les jeunes dessinateurs de l'Omja

Jolis coups de crayons !

Enchêtrés sur leur feuille, Seïd, Alexandre, Mourad et Ragavan s'adonnent à leur passion : le dessin. Ils ont entre 15 et 18 ans et possèdent déjà « un sacré coup de crayons » d'après Guillaume Ducourtioux, dessinateur professionnel de bandes dessinées,

chargé d'animer cet atelier mis en place par l'Office municipal de la jeunesse d'Aubervilliers (Omja). « L'idée de cet atelier est née il y a quatre ans, explique Rachid Kadioui, animateur et responsable de la maison de jeunes Jules Vallès, sur proposition de Seïd, un jeune du quartier. « J'ai

bien l'intention d'en faire mon métier », assure ce lycéen de terminale S à Henri Wallon. Comme lui, Nana, Pierre, Mathieu et les autres ont décidé de tenter leur chance pour intégrer la célèbre école des Gobelins. Avant, il leur faudra obtenir leur bac, posséder un excellent niveau de culture générale et surtout « dessiner, dessiner et encore dessiner. C'est le seul moyen de progresser », leur rappelle Guillaume.

Une fois par semaine, ils se retrouvent à la boutique du quartier Vallès-La Frette pour exercer leur talent encouragés par leur mentor. Pour l'heure, ils ont pour objectif de réaliser une BD avant l'été. Chacun doit créer un personnage et son parcours. Ragavan planche sur une histoire de drogue, Mourad esquisse un drôle de bonhomme à lunettes adepte d'Internet, tandis que Seïd cherche à mettre en scène Mac Deg, une petite taupe rigolote à qui « il n'arrive que des embrouilles ». Au vu de leur détermination, nul doute que quelque chose de bon devrait sortir de cet atelier. Et pourquoi pas la suite en BD, dans un prochain numéro d'Aubermensuel!

Maria Domingues



Ragavan, Mourad, Guillaume Ducourtioux, animateur de l'atelier, Alexandre et Seïd.

● CHANT

DEUX OPÉRAS BOUFFES À RENAUDIE

Dix-huit élèves du Conservatoire national de région d'Aubervilliers-La Courneuve (CNR) chanteront dans deux opérettes, les 30 et 31 mars à l'espace Renaudie. Ce sont tous des professionnels de la classe de chant de Daniel Delarue, qui assurera la mise en scène de *La poule noire*, d'après Manuel Rosenthal et de *M. Choufflerie restera chez lui le...* d'après Jacques Offenbach. Le premier opéra bouffe relate les frasques d'une veuve un peu folle et le second narre l'histoire d'un bourgeois parvenu sous Napoléon III. « C'est une parodie du grand opéra italien », précise Daniel Delarue. « Ces deux ouvrages sont vraiment fous, très légers, drôles et divertissants. Nous voulions trancher avec la représentation de l'an dernier donnée entre autres par Alexia Cousin, *Le Dialogue des Carmélites*, un opéra plus tragique ». F. P.

● REPRÉSENTATIONS

La poule noire et *M. Choufflerie restera chez lui le...*

Vendredi 30 et samedi 31 mars à 20 h 30

Espace Renaudie

30, rue Lopez et Jules Martin.

Tarifs : 60 F, 40 F (tarif réduit).

Tél. : 01.48.11.04.60 ou 01.43.11.21.10

FESTIVAL ● Nouvelle édition de Banlieues Bleues

Des soirées très jazz

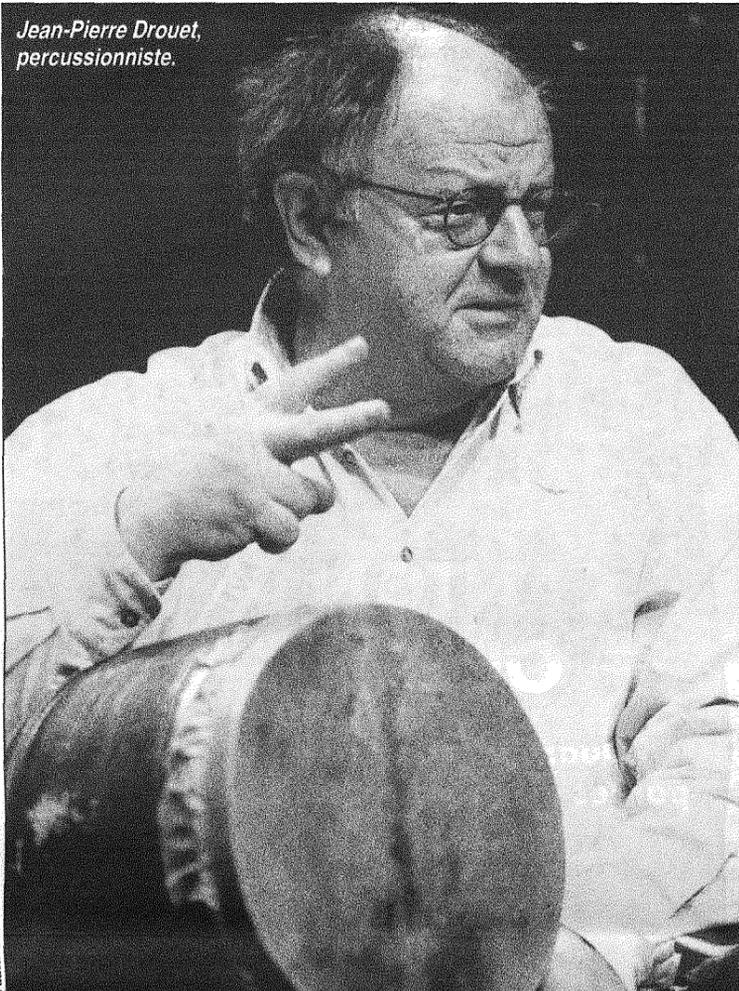
Les nouveaux rendez-vous du jazz en Seine-Saint-Denis vous invitent sur des chemins musicaux entre Orient et Occident, créations pures et improvisations chaudes.

Un directeur est parti, un autre est arrivé sans que la couleur du plateau jazz de Banlieues Bleues ne s'en trouve altérée. Xavier Lemettre, le nouveau patron, prend en charge un jeune majeur de 18 ans qui avance avec la maturité d'un vieux routier dont la bosse a déjà bien roulé. Du 2 mars au 5 avril, Banlieues Bleues accueille 60 formations, dont 15 créations et 17 inédits, lors de 37 soirées. La tendance 2001 opère le choc des générations entre anciens et nouveaux, multiplie les retrouvailles, plonge au cœur des rythmes frères du jazz, efface les océans pour mieux donner à l'Europe ses lettres musicales de noblesse.

Quatre concerts

Comme il est de tradition, la caravane s'arrête à Aubervilliers le temps de quatre concerts. Jean-Pierre Drouet et Jean-Pierre Tailhade se partagent l'affiche des 13 et 14 mars. Tous les deux sont des improvisateurs absolus. Le premier est percussionniste et présente sa dernière trouvaille, un travail sur la résonance du son à travers le bois. Sous sa patte, sa musique, qui résulte d'une exploration souterraine des sons quotidiens ou connus, se charge de mystère. Dans le genre imprévisible, le second ne sait jamais où il va emmener le spectateur, mais il fonce en déployant toute une galerie de portraits qu'il a construits à partir d'un mot ou d'une idée montée du public, ravi.

Le 16 mars, la création est également dans les instruments des



Jean-Pierre Drouet, percussionniste.

19 musiciens de « l'Acoustic Lousdzak » de Claude Tchamitchian pour un concert résolument et entièrement acoustique. Tchamitchian a composé

un orchestre rassemblant la fine fleur de l'improvisation française. Ce que vos oreilles entendront ce soir-là n'aura été joué nulle part ailleurs auparavant.



Le groupe Huun Huur Tu.

Ce qu'il sera donné au public de voir le 3 avril aura également tous les attributs d'un événement exceptionnel avec le tour de chant de Huun Huur Tu. Ce nom imprononçable qui signifie « le prisme vertical de la lumière à l'heure bleue » est celui d'un quatuor originaire de la république de Tuva, aux confins de la Mongolie et de la Sibérie. Huun Huur Tu perpétue une tradition ancestrale du chant, incarnation de l'esprit et de la matière, en fusion avec la nature. Cette musique portée par ce peuple de la steppe, amoureux du cheval, est très rythmée et parfois répétitive à la manière des mélodies chamaniques.

En tout cas, cette soirée ne pouvait trouver meilleur écrivain que le théâtre Zingaro.

Frédéric Lombard

PROGRAMME

- **Mardi 13 et mercredi 14 mars à 20 h 30**
Jean-Pierre Drouet et Jean-Pierre Tailhade
- **Vendredi 16 mars à 20 h 30**
Acoustic Lousdzak
Claude Tchamitchian
Espace Renaudie
- **Mardi 3 avril à 20 h 30**
Huun Huur Tu
Théâtre Zingaro
176, avenue Jean Jaurès.
Tarifs : 95 F, 75 F tarif réduit
Renseignements et points de vente :
Espace Renaudie
30, rue Lopez et Jules Martin.
Tél. : 01.48.34.42.50
Service culturel
7, rue Achille Domart.
Tél. : 01.48.39.52.46

● Festival de l'Imaginaire à Zingaro

Rites de possession

La Maison des cultures s'efforce de faire découvrir au public français les différentes expressions du génie humain à travers le monde. Ainsi est né son Festival de l'Imaginaire qui se joue et se danse jusqu'au 7 avril. Le Théâtre équestre Zingaro y est associé et accueille deux spectacles : le Stambali, Rite de Possession (Tunisie) et le Mudhiyettu, Théâtre rituel du Kerala (Sud de l'Inde).

Longtemps interdit, le Stambali est devenu un événement rare et secret. D'origine subsaharienne, ce rite, dont le terme africain, Sambani, signifie « cérémonie de transe », est une tradition ancestrale qui remonte aux temps où les esclaves de Tunisie se regroupaient dans les maisons portant les noms de leurs différents lignages (bambara, songhaï, barnou...) pour célébrer des cérémonies bienfaitrices en faisant appel aux esprits. Tambours, percussions, le luth « guembri » et crotales sont les principaux instruments utilisés par le groupe Stambali de Dar Barnou, auquel se joint la danse vive et délicate d'une « arifa » ou prêtresse.

Le Mudhiyettu signifie jeu de la coiffe ou jeu de la tête. La coiffe, celle de Kali, déesse buveuse de sang. La tête, peut-être celle de Darikan, un

démon, que Kali tranche de sa longue épée... Le Mudhiyettu, peut-être l'une des plus anciennes formes dramatiques de l'Etat du Kerala, se déroule à la nuit tombée, quasiment dans le secret. La tête du Kolam, grand dessin tracé sur le sol par les ritualistes avant le début de la danse, est celle de Kali portée par deux démons. Les spectateurs pourront assister dès 17 heures au maquillage et au traçage du Kolam sur lequel évolueront par la suite les danseurs.

Maria Domingues

● FESTIVAL DE L'IMAGINAIRE

Stambali
Vendredi 23 et samedi 24 mars à 20 h 30
Dimanche 25 mars à 17 heures

Mudhiyettu
Du jeudi 29 au samedi 31 mars à 20 h 30
Dimanche 1er avril à 17 heures

● **Théâtre équestre Zingaro**
176, avenue Jean Jaurès.
Renseignements : 01.45.44.72.30
Locations : 01.45.44.41.42

Cinéma

● **LE STUDIO**
2, rue Edouard Poisson
Horaires au 01.48.33.46.46

● Jusqu'au 13 mars 2001
A propos de la Journée de la Femme Marie-Line
de Mehdi Charef
France - 2000
Avec Muriel Robin, Fejria Deliba, Valérie Stroh, Yan Epstein.
Samedi 10 à 14 h 30, lundi 12 à 20 h 30

Le cercle
de Jafar Panahi
Iran - 2000 - VO
Avec Fereshteh Sadr Orafai, Maryam Parvin Almani.
Lion d'Or - Venise 2000
Vendredi 9 à 18 h 30, samedi 10 à 18 h 30, dimanche 11 à 17 h 30, mardi 13 à 20 h 30

Pain, tulipes et comédie
de Silvio Soldini
Italie - 2000 - VO
Avec Lucia Maglietta, Bruno Ganz, Giuseppe Battiston, Marina Massironi.
Vendredi 9 à 20 h 30, samedi 10 à 16 h 30 et 20 h 30, lundi 12 à 18 h 30, mardi 13 à 18 h 30.

● Semaine du 14 au 20 mars 2001
La faute à Voltaire
de Abdellatif Kechiche
France - 2000 - 2 h 10
Avec Sami Bouajila, Aure Atika, Elodie Bouchez, Bruno Lochet.

Plus fort que le silence
de Sun Zhou
Chine - 2000 - 1 h 30 - VO
Avec Gong Li, Gao Xin, Jhi Jingming.

● Semaine du 21 au 27 mars 2001
La vérité si je mens 2
de Thomas Gilou
France - 2000 - 1 h 45
Avec Richard Anconina, José Garcia, Bruno Solo, Amira Lasar, Gad Elmaleh.

La comédie de l'innocence
de Raoul Ruiz
France - 2001 - 1 h 35
Avec Isabelle Huppert, Jérôme Balibar, Charles Berling.

● Semaine du 28 mars au 3 avril 2001
A ma sœur !
de Catherine Breillat
France - 2000 - 1 h 33
Avec Anaïs Reboux, Roxane Mesquida.

Les démons à ma porte
de Jiang Wen
Chine - 2000 - Noir et blanc - 2 h 20 - VO
Cannes 2000
Avec Jiang Wen, Jiang Hong Bo, Kagawa

● **PETIT STUDIO**
2, rue Edouard Poisson
Tél. : 01.48.33.46.46

● Semaine du 14 au 20 mars 2001
Laurel et Hardy : the best
USA - 1928-29 - Noir et blanc - 1 h 20

4 comédies (copies neuves)
C'est ma femme, Ton cor est à toi, Hardy hérite de son oncle, Laurel et Hardy constructeurs.
A partir de 7 ans.

● Semaine du 21 au 27 mars 2001
Circus Baobab
de Laurent Chevallier
France - 2000 - 1 h 40 - Documentaire
A partir de 8 ans.

● Du 28 mars au 3 avril 2001
La même singe
de Wang Xiao-Yen
Chine-USA - 1995 - VO
Avec Fang Shu, Fu Di, Yang Guang.
Un certain regard - Cannes 1995
Grand prix Aubervilliers - 1996
A partir de 9 ans.

● **ESPACE RENAUDIE**
30, rue Lopez et Jules Martin
Tél. : 01.48.34.42.50

● Jeudi 22 mars à 20 h 30
Comédie de l'innocence
de Raoul Ruiz

● Jeudi 29 mars à 20 h 30
A ma sœur !
de Catherine Breillat

● Jeudi 5 avril à 20 h 30
Mercrredi folle journée !
de Pascal Thomas

VOTE ● Les municipales et les cantonales à l'ordre du jour

Pour comprendre les élections du 11 mars

Les dimanches 11 et 18 mars, les Aubervillariens votent pour élire leur conseil municipal. Mais, ces jours-là, la population du canton Ouest votera une seconde fois pour élire son conseiller général lors du scrutin cantonal.

Qui vote ? Pour qui ? Pourquoi ? Où ? Comment ? Explication de texte.

Le droit de vote ne s'use que si on ne s'en sert pas ». Cette formule donne tout son sens à quelques jours du scrutin des 11 et 18 mars prochains. Deux élections : le scrutin municipal dans toutes les communes de France, le scrutin cantonal dans la moitié des cantons du pays. C'est le cas sur le canton Aubervilliers-Ouest. La coïncidence des calendriers électoraux propose les mêmes jours deux échelons différents de scrutins, local et départemental. Mais ils sont complémentaires dans l'exercice de la démocratie, dans un paysage électoral national où le taux d'abstention croît de manière inquiétante au fil des scrutins.

• Elections municipales

L'élection municipale a lieu tous les six ans. Elle se déroule au scrutin de listes à deux tours, avec une dose de proportionnelle. Chaque liste comprend un nombre de candidats inscrits dans un ordre établi, égal au nombre de sièges à pourvoir. La liste qui atteint plus de 50 % des suffrages exprimés au premier tour obtient la majorité absolue au conseil municipal, soit la moitié des sièges à pourvoir + 1. Le reste des sièges est réparti entre les listes qui ont obtenu 5 % des suffrages exprimés. Mais si au premier tour aucune liste n'atteint la barre des 50 %, un second tour les départage. Peuvent se maintenir lors de ce second tour celles qui ont atteint au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour. A l'issue du second tour est déclarée vainqueur la liste arrivée en tête, quel que soit son score.

A Aubervilliers, le futur conseil municipal comprendra 49 membres. Il élira le maire à bulletin secret, au plus tard dans les huit jours qui suivent le scrutin. Puis les 49 élus éliront les 14 adjoints au maire à bulletin secret, également. Les attributions du maire sont multiples. Il prépare le budget de la commune, nomme le personnel communal, délivre les permis de construire, est chargé de la publication et de l'exécution des lois en sa qualité d'agent de l'Etat.

• Elections cantonales

Comme dans tous les cantons renouvelables en France – la moitié tous les trois ans – l'élection sur Aubervilliers-Ouest se déroule au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Au premier, les électeurs doivent choisir un candidat. Ils voteront une seconde fois le 18 mars si aucun d'eux n'a obtenu la majorité absolue (50 % des suffrages). Est

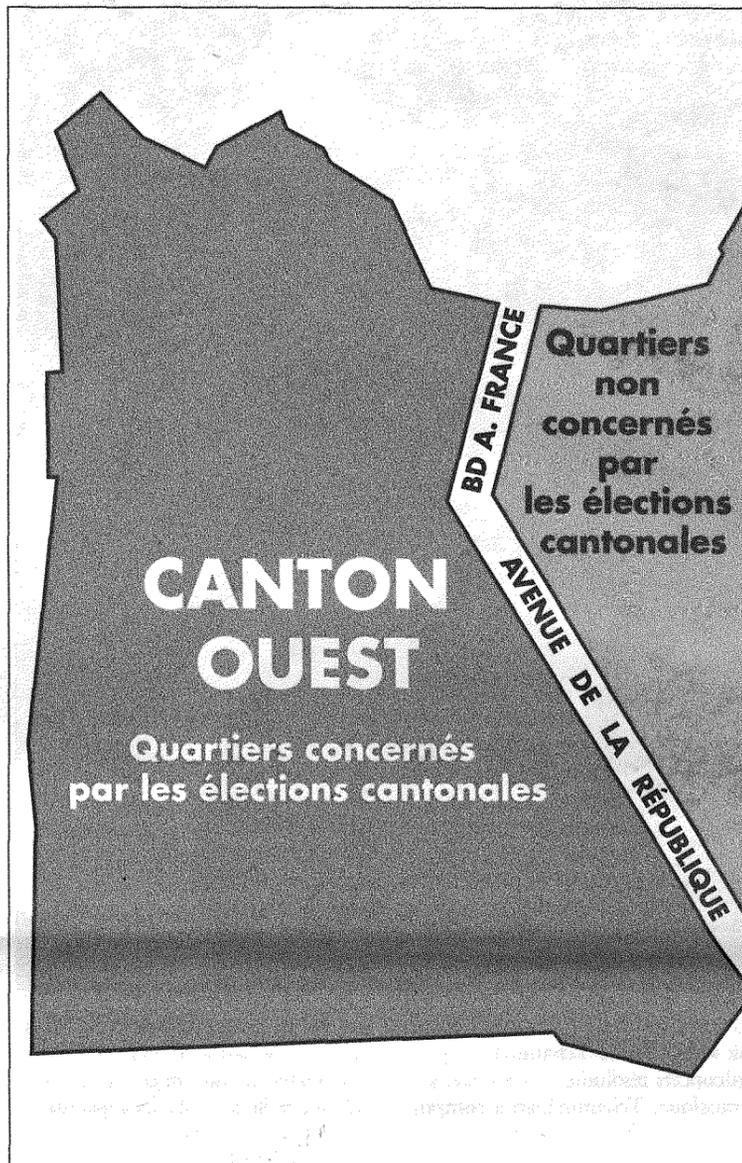
déclaré vainqueur celui qui obtient la majorité des suffrages.

Le conseiller général est élu pour six ans. Il siège à Bobigny avec 39 autres conseillers généraux à l'assemblée départementale. Ils sont les représentants des 40 cantons de la Seine-Saint-Denis et sont l'organe législatif et exécutif du Conseil général. Ils élisent leur président lors de la première séance de la nouvelle assemblée.

Comme le maire, le conseiller général est un élu de proximité. Son assemblée, le Conseil général, bénéficie de compétences élargies. Il intervient aussi bien dans l'action sociale et la santé, la construction et la rénovation des collèges, le logement, les transports, que dans l'entretien des routes départementales, l'environnement et les actions culturelles.

Frédéric Lombard

Le canton ouest où vont se dérouler les élections cantonales est délimité par le boulevard Anatole France et l'avenue de la République.



• Elections mode d'emploi

Où et comment voter ?

2 2 407 électeurs et 412 Européens sont appelés à voter aux élections municipales dans trente bureaux numérotés de 1 à 30. Mais 8 667 de ces électeurs voteront également pour les élections cantonales (bureaux 19 à 30). Ce scrutin concerne les électeurs du 9^e canton, Aubervilliers-Ouest (quartiers Villette et Pressensé). Dans les deux scrutins, il faut se présenter entre 8 heures et 20 heures au bureau de vote muni de sa carte d'électeur ou, à défaut, de la carte nationale

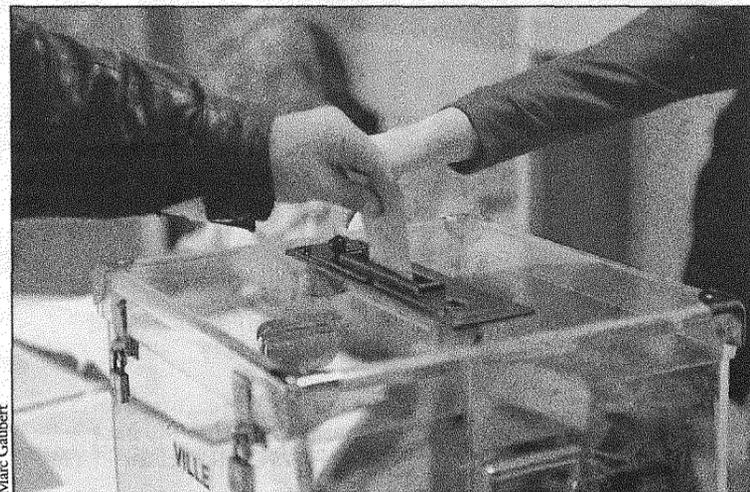
d'identité. Néanmoins, un passeport, un permis de conduire, une carte de combattant ou un permis de chasser suffisent également. Les électeurs d'Aubervilliers-Ouest voteront pour les municipales et les cantonales le même jour et dans le même bureau aménagé tout spécialement. Etre électeur sur le canton Ouest signifie renouveler deux fois son geste civique en glissant chacun des deux bulletins dans deux urnes. Pour éviter toute erreur, les enveloppes seront différenciées : orange pour les municipales,

violette pour les cantonales. Dans l'un comme dans l'autre scrutin, l'enveloppe ne doit contenir qu'un seul bulletin. Celui-ci doit être vierge de toute rature, sous peine d'annulation. Les résultats seront centralisés, pour les municipales, au gymnase Robespierre, rue Casanova (premier bureau) et, pour les cantonales, à l'école Gérard Philipe, rue Firmin Gémier (21^e bureau) à partir de 21 heures.

Sous certaines conditions, il est possible de voter par procuration. L'électeur doit se présenter personnellement muni d'une pièce d'identité, du Tribunal d'instance au commissariat ou à la gendarmerie, au plus tard la semaine précédant le scrutin. Pour tous les litiges, le Tribunal d'instance tiendra les 11 et 18 mars une permanence d'accueil du public.

Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer (personnes âgées, handicapées, malades, etc.) pourront composer le 01.48.39.52.24. Sur simple appel le jour du vote, et uniquement ce jour-là, un véhicule de la commune vous emmènera voter, puis vous reconduira à votre domicile. Des informations complémentaires sur les scrutins des 11 et 18 mars sont disponibles au 01.48.39.52.23 (et 24).

Frédéric Lombard



Marc Gaubert

Les candidats et les listes en présence

• Aux élections municipales
Lutte ouvrière, conduite par Michel Jouannin

Alliance des générations pour le changement, conduite par Raymond Labois (Divers droite)

Union du nouvel Aubervilliers, conduite par Thierry Augy (UDF, RPF, Génération écologie, RPR, DL)

Faire mieux à gauche pour un nouveau printemps à Aubervilliers, conduite par Jean-Jacques Karman (Convergence Démocratique)

Gauche plurielle et des personnalités de la vie locale, conduite par Jack Ralite (PC, PS, MDC, Verts, PRG)

Défense de la démocratie communale, conduite par Danielle Villemain ép. Clause (Divers gauche)

Aubervilliers 100 % à gauche, conduite par Laurent Golon (LCR)
Liste établie par ordre d'enregistrement à la préfecture.

• Aux élections cantonales
Dib Silmane (RPF - Génération écologie - RPR - DL - UDF)
Gérard Del-Monte (PC)
Jean-Jacques Karman (CD)
Sylvain Ros (Verts)
Michel Léger (MNR)
Michel Jouannin (LO)
Bernard Vincent (PS)
Jacques Rabourdin (FN)

Qui peut voter ?

Les ressortissants européens vont voter pour la première fois en France à des élections municipales. Mais comme les autres, ils ont dû remplir des formalités d'usage. Selon la loi, tous les électeurs et électrices français habitant Aubervilliers et inscrits avant le 31 décembre 2000 sur les listes électorales de la commune peuvent voter. Idem pour les jeunes majeurs qui auront 18 ans avant le 11 mars mais qui se seront inscrits avant le 1^{er} mars. C'est également le cas des ressortissants de la communauté économique européenne. S'ils votent pour la première fois aux élections municipales en France, ils restent exclus des élections cantonales.

L'électorat européen inscrit à Aubervilliers est fort de quelque 412 ressortissants, dont une majorité de Portugais (208), suivi par les Italiens (113) et les Espagnols (71). On compte aussi 4 Grecs, 1 Belge, 1 Danois, 2 Irlandais, 5 Allemands, 4 Anglais, 2 Hollandais et 1 Suédois. La majorité de cet électorat est masculin. Les personnes qui viennent d'emménager à Aubervilliers doivent être inscrites sur les listes électorales si elles veulent participer au vote.

F. L.

HABITAT ● Avec la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain

De nouvelles règles pour les copropriétés

Le texte publié au Journal officiel du 14 décembre 2000 modifie certaines dispositions applicables aux copropriétés.



Willy Vainqueur

Les décrets d'application ne sont pas encore parus, mais il convient de relever quelques changements notables. Ils portent sur :

Le budget

Tout d'abord, il est à noter que le nouveau texte établit une distinction pour les appels de fonds concernant les dépenses courantes et les dépenses pour travaux. Les dépenses courantes concernent les dépenses de maintenance, de fonctionnement et d'administration des parties communes et équipements communs de l'immeuble. Les copropriétaires verseront au syndicat des provisions égales au quart du budget voté. Toutefois, l'assemblée générale a la possibilité de fixer des modalités différentes.

Ce budget sera établi par le syndicat. La liste des dépenses pour travaux sera fixée plus tard, par décret. Ce texte sera appliqué le 1^{er} janvier 2002.

Les comptes

Le plan comptable sera défini par décret et le texte entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2004. Le texte établit des règles comptables spécifiques. Ainsi, les comptes du syndicat comprenant le budget prévisionnel, les charges et produits de l'exercice, la situation de trésorerie, ainsi que les annexes au budget prévisionnel seront établis conformément à des règles comptables spécifiques fixées par décret. Les comptes seront présentés avec comparatif des comptes de l'exercice précédent qui aura été approuvé.

Le recouvrement des charges

Il sera amélioré et facilité. Ainsi, les frais de recouvrement de charges impayées exposés par le syndicat à

l'encontre d'un copropriétaire sont dorénavant imputables à ce dernier. En contrepartie, le copropriétaire est dispensé de régler les frais de procédure lorsque le juge décide que sa prétention est fondée. Les provisions prévues pour les dépenses courantes sont exigibles le premier jour de chaque trimestre et le premier jour de la période fixée par l'assemblée générale. A défaut de versement, le syndic adresse une mise en demeure au copropriétaire défaillant par lettre recommandée avec accusé de réception. A l'expiration d'un délai de 30 jours à compter du lendemain de la première présentation de la lettre au domicile du destinataire, toutes les provisions de l'exercice sont immédiatement exigibles.

De ce fait, le juge des référés peut condamner le copropriétaire débiteur et peut également ordonner la perception des loyers auprès du locataire du copropriétaire bailleur si cela s'avère possible.

Le renforcement des mesures relatives au recouvrement des charges ont pour but d'éviter la paupérisation de certaines copropriétés par une action qui se veut plus rapide.

Le vote en assemblée générale

Les règles de la majorité sont assouplies. On note que lors des votes en assemblée générale les abstentions ne seront plus prises en compte. En effet, les décisions sont prises à la majorité des voix exprimées des copropriétaires présents et représentés.

On ne tiendra plus compte des abstentions dans le dénombrement des suffrages exprimés.

La loi concerne également la pose de compteurs d'eau. *Aubermensuel* traitera de ce chapitre dans son prochain numéro.

Jean-Pierre Rangot et maître Evelyne Bertin

PRÉCISIONS

Maison de l'Habitat

31-33, rue de la Commune de Paris.
Tél. : 01.48.39.52.66

ABC (Aubervilliers Bénévoles de la copropriété)

8, rue Firmin Gémier.
Tél. : 01.43.52.16.08

A noter

UTILE

Pompiers : 18
Police : 17
Samu : 15
Centre anti-poison : 01.40.37.04.04
SOS Mains : 01.53.78.81.12
Urgence Yeux :
01.42.80.36 ou 01.40.02.16.80
Urgence Gaz : 01.48.91.76.22
Accueil des sans-abri : 115

Pharmacies de garde

Dimanche 11 mars, Labi, 30, av. Jean Jaurès à Pantin ;
Bokobza, 71, rue Réchossièrre.
Dimanche 18, Grand, 35, av. P.-V. Couturier à La Courneuve ;
Legal, 44, rue Magenta à Pantin.
Dimanche 25, Depin, 255, av. Jean Jaurès ; Nataf, 199, av. V. Hugo.
Dimanche 1^{er} avril, Nguyen Quoc Nam, 103, bd Pasteur à La Courneuve ;
Zazoun, 74, av. Jean Jaurès à Pantin.
Dimanche 8, Sitruk, 99, av. Jean Jaurès à La Courneuve ;
Haddad, 3, bd E. Vaillant.

ENVIRONNEMENT

La collecte de verre

La collecte de verre bouge et se rapproche des particuliers. Depuis 2 ans, le ramassage du verre usagé se fait en effet au domicile des résidents et non plus dans des conteneurs sur la voie publique. Cette collecte a lieu 2 mardis par mois. Rappelons qu'en 1999, 438 tonnes de verre ont été collectées, 451 tonnes en 2000.

En faveur du tri sélectif

Les ambassadeurs du tri affinent plusieurs projets pour l'année 2001. Parmi ceux-ci relevons :
Des interventions scolaires et dans les centres de loisirs afin de sensibiliser les plus jeunes au recyclage.
Des visites du centre de tri de Romainville pour les scolaires et les habitants (les personnes intéressées doivent contacter leur coordonnateur de quartier).
Exposition sur le recyclage : dans les boutiques de quartier, les hall des lieux d'accueil (mairie...) et dans les bibliothèques.
A noter des permanences d'informations sur le marché du centre : les samedis 10, 17, 24 et 31 mars. Renseignements au 0 800 86 72 13

PRÉCISIONS

Contrairement à ce qui est écrit dans l'article sur les Cycles de conférences de l'Office des retraités (n° de février), le Dr François Baudoux ne travaille pas au Centre municipal de santé, mais est médecin généraliste libéral et gériatre au centre de gérontologie Constance Mazié. Avec toutes nos excuses.

EMPLOI-FORMATION

Les rencontres de l'apprentissage et de l'alternance
La Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Seine-Saint-Denis, la Chambre de Métiers, la Préfecture, le Conseil général, la Direction départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle et l'ANPE donnent rendez-vous aux jeunes de 16 à 25 ans, le 15 mars prochain au Stade de France, dans le cadre des Rencontres de l'Apprentissage et de l'Alternance. Ils pourront découvrir un large éventail de formations et de métiers accessibles par la voie de l'alternance (école-entreprise) de niveau CAP à BAC + 5, rencontrer des professionnels de l'information et de l'orientation, des centres de formation en alternance et de grandes entreprises de secteurs d'activités très divers qui proposeront des offres d'emploi. Informations pratiques : Stade de France Saint-Denis. Entrée gratuite (accès porte E, face à Décathlon) de 9 h 30 à 17 h 30.

Préretirés et retraités

Programme des activités de l'Office

15 bis, av. de la République. Tél. : 01.48.33.48.13

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Pour vous permettre de mieux évaluer les difficultés et la fatigue que peuvent engendrer les sorties proposées, nous avons élaboré, par pictogramme, une classification des niveaux de difficulté :

- * facile
- ** quelques difficultés
- *** difficile

● SORTIES DU MOIS DE MARS

Judi 15 mars

Industrie et tradition textile **

Visite guidée d'une linière. Déjeuner. Visite guidée de la Manufacture nationale de la Tapisserie et de la Galerie nationale de Tapisserie de Beauvais.
Prix : 200 F (30,49 Euros)
Départ : 8 h de l'Office
Inscriptions à l'Office.

Judi 22 mars

Nacre et orfèvrerie (Méru) **

Visite guidée du Musée de la Nacre et de la Tabletterie des fameux ateliers d'orfèvrerie Ercuis. Déjeuner.
Prix : 184 F (28,05 Euros)
Départ : Office, 8 h ; club Finck,

8 h 15 ; club Allende, 8 h 30
Inscriptions à l'Office.

Judi 29 mars

Le Dandy Magnifique *

Au cœur du quartier de la mode, le Café Bleu, salon de thé de la boutique Homme-Lanvin, est le lieu idéal pour évoquer le dandysme.

Prix : 131 F (19,97 Euros)
Départ : 14 h 45 de l'Office
Inscriptions à l'Office.

● SORTIES DU MOIS D'AVRIL

Judi 5 avril

Sur les traces des Résistants ***

La Résistance est une des périodes les plus sombres que la France ait connue. Solidarité, trahison, haine et courage n'ont jamais eu autant de significations que durant ces années. Visite guidée du Mont-Valérien au Musée de la France libre aux Invalides, en passant par la tombe du soldat inconnu.

Prix : 92 F (14,03 Euros)
Départ : club Finck, 13 h ; club Allende, 13 h 15 ; Office, 13 h 30
Inscriptions dans les clubs les 12 et 13 mars.

Judi 12 avril

Le château de Fontainebleau **

Promenade en train diesel des années quarante. Déjeuner en auberge. Visite guidée du château de Fontainebleau, image des grands souverains qui l'ont habité.

Prix : 232 F (35,37 Euros)
Départ : 9 h 30 de l'Office
Inscriptions à l'Office les 19 et 20 mars.

Judi 19 avril

Au cabaret, en vallée d'Orge *

Spectacle cabaret suivi d'un karaoké qui laissera place à la danse. Une collation vous sera offerte.

Prix : 138 F (21,04 Euros)
Départ : Office, 13 heures ; club Finck, 13 h 15 ; club Allende, 13 h 30
Inscriptions dans les clubs les 26 et 27 mars.

Judi 26 avril

Balade en Seine-et-Marne *

Visite guidée du château XVIII^e siècle de Champs-sur-Marne entouré de l'un des plus beaux parcs d'Ile-de-France. L'après-midi se poursuivra

par une promenade initiatique au cœur de 4 000 m² de serres de cultures d'orchidées.

Prix : 61 F (9,24 Euros)
Départ : 13 h 15 de l'Office
Inscriptions à l'Office les 2 et 3 avril.

● VOYAGES

Madère, Grèce, Mont-Saint-Michel, Saint-Malo et Jersey, Chine.
Renseignements à l'Office.

● RENCONTRES DÉBATS

Dans le cadre de l'atelier « Rencontre-débat », différents thèmes sont proposés. Inscription à la séance : 30 F.
Mardi 3 avril 2001
Les artisans à Aubervilliers.

● LES CLUBS

Club S. Allende
25-27, rue des Cités.
Tél. : 01.48.34.82.73
Club A. Croizat
166, av. Victor Hugo.
Tél. : 01.48.34.89.79
Club E. Finck
7, allée Henri Matisse.
Tél. : 01.48.34.49.38

Petites annonces

● LOGEMENTS

Ventes

Vends appartement rue Bellot à Paris 19^e, 31 m², immeuble refait à neuf, 350 000 F. Tél. : 01.48.33.41.84

Vends F4, Résidence du Parc à La Courmeuve, 90 m², balcon, séjour, salon, 2 chambres, salle de bains, cellier, placards aménagés, cave, parking en sous-sol, 7^e étage avec ascenseur. Prix : 620 000 F à négocier. Tél. : 01.48.36.20.20 (matin) ou 01.48.55.44.89 (soir)

Vends pavillon sur 360 m², séjour double, cuisine aménagée, 5 chambres, 2 WC, 1 salle de bains, sous-sol total aménagé, chauffage gaz neuf, garage indépendant, grande cour, vidéophone. Proche métro et écoles dans quartier calme. Tél. : 01.43.52.48.06 (répondeur)

Vends Paris 18^e, au bas du Sacré Cœur, 2 pièces cuisine, toilettes, douche, 2 fenêtres sur cour. Près commerces et métro (Marcadet et Jules Joffrin). Tél. : 01.48.33.30.09

Locations

Particulier loue à Saint-Cyprien Plage, 20 km sud de Perpignan, maison 2 pièces, mezzanine, kitchenette, TV, lave linge, parking. Plage à 300 m, commerces et port à proximité. Libre juin, juillet, août. Tél. : 05.46.38.14.59 ou 06.03.31.05.20

Particulier loue à Saint-Cyprien (dépt 66), studio 3-4 personnes, plage et port à 200 m, loggia 6 m² sur jardin intérieur, exposition ouest, TV, parking, très agréable, 2 000 F/semaine (juillet, août), 1 200 F/semaine (autre période). Tél. : 01.48.83.55.07

Loue appartement F2 à Royan, centre-ville. Tél. : 01.49.37.03.07 (après 18 h).

Loue studio 20 m², salle de bains. Tél. : 01.48.34.06.59 (après 19 h).

Cherche F3, 2 chambres. Urgent début mars. 5 500 F max. par mois charges comprises. Tél. : 02.47.53.17.36

● DIVERS

Vends tapis de jogging (neuf) : 890 F ; 2 superbes jupes provençales valeur 600 F, vendues 150 F pièce ; 2 chapeaux de cérémonie. Tél. : 01.48.39.22.21 (après 18 h)

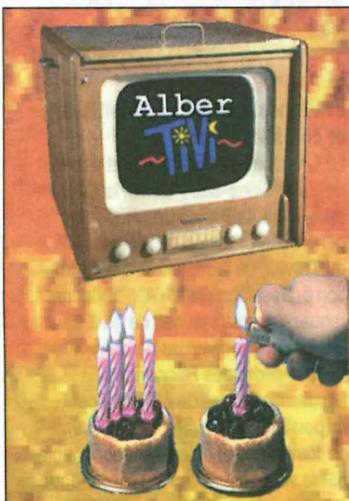
Vends 1 table enfant, 1 hûche à pain en chêne, 1 hotte aspirante Electrolux, 1 grand buffet séjour, placards ou éléments de cuisine, 1 bar en chêne, 3 ventilateurs neufs (plafond ou sur pied), accessoires de portable Ericson T28, petits prix, bon état. Tél. : 01.48.41.23.92 (après 21 h).

Vends Opel Tigra 1.4, 6 CV, année 1998, très bon état. 11 300 km, prix : 56 000 F (à débattre). Tél. : 01.48.34.01.36 (après 18 h)

Vends R19 Storia 1.9 diesel, année modèle 1994, 110 000 km, autoradio RDS, bon état. Libre début avril 2001. Prix : 33 000 F. Tél. : 01.49.37.23.20

Vends guitare électrique neuve Washburn, 5 micros, manche clair, 24 cases. Floyd Rose sous licence. Mécanismes auto-bloquants. Prix : 1 500 F. Ampli Carlsbro 20 W, électroacoustique. Prix : 400 F. Tél. : 01.47.76.04.74 (le soir) ou 06.12.97.18.66

➔ **Attention ! Les lecteurs qui souhaitent faire paraître une petite annonce dans le prochain numéro d'Aubermensuel doivent impérativement l'envoyer avant le 22 du mois en cours.**



Mars 2001 Albertivi 5 ans

A voir : à l'espace Renaudie et au Studio lors des séances de cinéma, à l'Hôtel de Ville, au centre de santé, au bâtiment administratif, au service des Archives, à la boutique des associations, au Caf'Omja... Vous pouvez emprunter une cassette VHS dans les bibliothèques municipales et à la boutiques des associations.

● Pour nous contacter : 01.48.39.51.03 ou 01.48.39.51.93

Ets Santilly




Etre à vos côtés quand vous avez besoin de nous

Lydie et Jean-Louis Santilly
Marbrier de métier, pour vous guider dans vos choix.

Pour le Choix Funéraire, la première façon de vous témoigner notre attention c'est de respecter nos engagements. Pour vous éclairer dans vos choix, nous établirons avec vous un devis précis et détaillé où chaque prestation vous sera justifiée.

Nos contrats obsèques : vous prévoyez, nous garantissons.

Avant de prendre toute décision concernant votre éventuelle souscription à un contrat obsèques, rencontrez-nous. Sans aucun engagement, nous vous présenterons les différentes formules de prévoyance et d'assurances, et nous définirons ensemble toutes les volontés que vous voulez voir respectées.

La garantie du premier réseau en France de marbriers pompes funèbres indépendants.

Par notre puissance d'achat comme par notre cohésion, nous, membres du réseau Le Choix Funéraire nous vous offrons la garantie de prix justes et la volonté de mériter votre confiance.



Marbrerie Pompes Funèbres Santilly
à Aubervilliers : 48, rue du Pont Blanc - Tél. 01 43 52 01 47 et 12, avenue de la République - Tél. 01 43 52 12 10

Les Salons du Studio26

à 5 minutes de la Porte d'Aubervilliers
Face à la Mairie




Pour Cocktails, Réceptions, Séminaires, Galas, etc...

◆ Capacité modulable de 30 à 300 pers. ◆

Les Salons du Studio26
26, rue du Moutier
93300 Aubervilliers
Tél. 01 48 34 42 42

AUBERMENSUEL

POUR TOUTE PUBLICITÉ RENSEIGNEMENTS :

01 49 72 90 00



AUBERVILLIERS




AUBERVILLIERS CONSEIL FUNERAIRE

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE

CONVOIS FRANCE - ETRANGER
CREMATION
CONTRATS OBSEQUES
FLEURS
ARTICLES FUNERAIRES
ENTRETIEN SEPULTURE

Toutes démarches évitées aux Familles

DEVIS GRATUITS

Moins cher ailleurs ?
Consultez-nous et comparez !

19, Boulevard Anatole France
93300 AUBERVILLIERS
TEL : 01 48 34 87 73

